

---

---

## RECUEIL DES AVIS ISSUS DE LA CONSULTATION AUPRÈS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

---

## Liste par ministère ou organisme

no	Ministère ou organismes	Direction ou service	Signataire : Nom, prénom	Date	Nbre pages
1.	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	Direction de la Montérégie	Annie Goudreault	1 <sup>er</sup> février 2011	2 pages.
2.	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	Direction régionale de la Montérégie	Annie Goudreault	21 octobre 2009	3 pages.
3.	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Direction générale de la santé publique	Guy Sanfaçon	2 octobre 2009	1 page.
4.	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Direction générale de la santé publique	Guy Sanfaçon	23 juin 2008	2 pages.
5.	Ministère de la Sécurité publique	Direction régionale de la sécurité civile de la Montérégie et de l'Estrie	Yvan Leroux	31 septembre 2009	1 page.
6.	Ministère de la Sécurité publique	Direction régionale de la sécurité civile de la Montérégie et de l'Estrie	Diane Migneault	2 juillet 2008	2 pages.
7.	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	Direction métropolitaine de l'aménagement et des affaires municipales	Lucie Tremblay	1 <sup>er</sup> février 2010	1 page.
8.	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	Direction métropolitaine de l'aménagement et des affaires municipales	Lucie Tremblay	5 octobre 2009	1 page.
9.	Ministère des Affaires municipales et des Régions	Direction métropolitaine de l'aménagement et des affaires municipales	Johanne Dumont	17 juin 2008	2 pages.
10.	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	Direction de l'aménagement de la faune de l'Estrie, de Montréal et de la Montérégie	Steve Garceau	23 juin 2008	25 pages.
11.	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	Directions générales de l'Estrie-Montréal-Montérégie et de Laval-Lanaudière-Laurentides	André B. Lemay	3 février 2011	1 page.
12.	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	Directions générales de l'Estrie-Montréal-Montérégie et de Laval-Lanaudière-Laurentides	André B. Lemay	16 octobre 2009	2 pages.

no	Ministère ou organismes	Direction ou service	Signataire : Nom, prénom	Date	Nbre pages
13.	Ministère des Transports	Direction de l'Est-de-la-Montérégie	Sylvie Laroché	9 février 2011	1 page.
14.	Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs	Direction des politiques de l'air, Service de la qualité de l'atmosphère	Michel Goulet	3 juillet 2008	5 pages.
15.	Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs	Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère	Michel Goulet	1 <sup>er</sup> octobre 2009	4 pages.
16.	Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs	Direction du patrimoine écologique et des parcs	Jean-Pierre Laniel	29 octobre 2009	2 pages.
17.	Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs	Direction du patrimoine écologique et des parcs	Jean-Pierre Laniel	15 octobre 2009	1 page.
18.	Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs	Direction du patrimoine écologique et des parcs	Jean-Pierre Laniel	7 juillet 2008	2 pages.
19.	Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs	Direction du patrimoine écologique et des parcs	Jean-Pierre Laniel	23 juin 2008	3 pages.
20.	Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs	Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie	Nicole Trépanier	20 janvier 2011	1 page.
21.	Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs	Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie	Nicole Trépanier	30 juin 2008	2 pages.
22.	Ministère du Tourisme	Direction de la Capitale-Nationale	Serge Fournier	10 juin 2008	1 page.

Saint-Lambert, le 1<sup>er</sup> février 2011



Madame Marie-Claude Thérberge  
Chef du Service des  
projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage,  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

V/Réf. : 3211-05-421

**Objet : Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil  
(arrondissement Saint-Hubert)  
Ressources archéologiques connues et patrimoine culturel**

Madame,

En réponse à votre lettre du 6 janvier dernier, nous vous transmettons nos commentaires à propos du dernier document soumis à notre attention concernant le projet mentionné en objet.

Ainsi, après consultation du rapport en question, « Étude de potentiel archéologique dans la cadre de l'étude d'impact sur l'environnement du nouveau tracé du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil » (SACL, décembre 2010), nous sommes à même de constater que celui-ci répond aux attentes exprimées dans notre avis précédent. Par conséquent, la zone d'étude a fait l'objet d'une analyse et d'une évaluation de son potentiel archéologique préhistorique et historique. En guise de conclusion, l'étude de SACL fait état de seulement une zone à potentiel archéologique historique localisée à l'intersection du boulevard projeté et du chemin Chambly. À propos de cette zone de potentiel archéologique, il est recommandé de procéder à « un **inventaire archéologique préalable et/ou une supervision archéologique** lors des travaux d'aménagement du boulevard Moïse-Vincent. »

...2

Le cas échéant, le chargé de projet en archéologie établira une stratégie au terrain qui tiendra compte de la présence de contextes anciens et de sols d'intérêt archéologique. En principe, l'équipe d'archéologues procède d'abord par une inspection visuelle des lieux, suivi d'un inventaire archéologique par tranchées mécaniques ou manuelles réalisé préalablement au début des travaux de construction.

Même une fois l'inventaire archéologique complété, le chargé de projet peut recommander également une supervision archéologique lors du décapage mécanique pendant les travaux de construction dans l'emprise de la future route. De même, il doit être entendu que la stratégie adoptée lors de l'intervention archéologique est une responsabilité qui incombe strictement au chargé de projet en archéologie, et que le promoteur doit se conformer à l'avis professionnel formulé par l'archéologue.

En conséquence, pour la Direction de la Montérégie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, l'étude de potentiel archéologique déposée par la firme SACL satisfait aux attentes en matière d'analyses et de traitements du patrimoine archéologique, si bien que **l'Étude d'impact déposée par le promoteur dans le cadre de ce projet apparaît recevable**. Toutefois, avant de donner un avis définitif et de se prononcer sur l'acceptabilité environnementale du projet, le Ministère entend être consulté de nouveau afin d'analyser les résultats de l'inventaire archéologique qui sera pratiqué dans le cadre des travaux de construction, dans le secteur situé à l'intersection du boulevard Moïse-Vincent et du chemin Chambly.

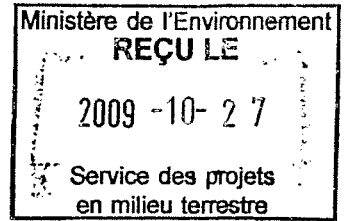
Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à communiquer avec M. Bernard Hébert, archéologue et responsable du suivi de ce dossier, au numéro 450 671-1231, poste 28.

Vous assurant de notre entière collaboration, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La directrice,

  
Annie Goudreault

AG/BH/fb



Saint-Lambert, le 21 octobre 2009

Madame Marie-Claude Théberge  
Chef du Service des  
projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage,  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

V/Réf. : 3211-05-421

**Objet : Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil  
(arrondissement Saint-Hubert)  
Ressources archéologiques connues et patrimoine culturel**

Madame,

En réponse à votre lettre du 17 septembre dernier concernant le projet mentionné ci-dessus, nous vous transmettons nos commentaires à propos du document soumis à notre attention.

Bien que le projet de construction du boulevard Moïse-Vincent suscite quelques préoccupations quant à la conservation et l'intégrité du patrimoine archéologique, celui-ci apparaît recevable du point de vue de la Direction régionale de la Montérégie. Considérant qu'à notre connaissance aucun examen de la part de professionnels de l'archéologie n'a jamais été réalisé dans le secteur visé par la construction de cette nouvelle artère, la direction régionale considère que les questions suivantes devront être adressées au promoteur :

- Dans le cadre de ce projet, quelles sont les mesures envisagées par le promoteur afin de documenter l'histoire de l'occupation humaine des terrains concernés, les événements qui ont pu d'y produire, de même que la nature des activités qui s'y sont déroulées ?
- Dans la réalisation de ce projet, quelles sont les dispositions prévues par le promoteur afin de mesurer adéquatement les impacts de celui-ci sur le patrimoine archéologique régional?

.../2

- Dans la réalisation de ce projet, quelles sont les mesures prévues par le promoteur afin d'assurer la protection des ressources archéologiques potentielles et d'atténuer les impacts pressentis à leur endroit ?

Par ailleurs, après consultation de la banque informatisée de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), nous sommes en mesure de vous confirmer qu'aucun site archéologique n'a été repéré jusqu'à maintenant dans l'emprise proposée pour la construction de ce nouveau tronçon routier. Le fait qu'aucun site archéologique ne soit connu actuellement dans ce secteur ne signifie pas pour autant qu'il n'y en ait pas. Comme il n'y a jamais eu de recherche sur les terrains en question, l'absence de site archéologique que nous constatons présentement pourrait simplement s'expliquer pour cette raison. Bien qu'une portion importante du secteur en question soit constituée de terrains humides, celui-ci a pu offrir néanmoins d'autres espaces plus favorables exerçant un attrait notamment auprès des populations amérindiennes préhistoriques.

Par conséquent, afin de compléter ces informations, la direction régionale recommande qu'un archéologue ou une firme en archéologie soit intégré au projet afin de produire une analyse de ses impacts sur les ressources archéologiques. En principe, le spécialiste en archéologie sera en mesure de procéder à une révision des données disponibles, de façon à produire une évaluation du potentiel archéologique préhistorique amérindien et historique euro-québécois pour l'ensemble de la zone d'étude. Le cas échéant, selon les résultats de l'étude de potentiel archéologique, des recommandations seraient formulées pour assurer la protection des ressources archéologiques. Éventuellement, ces recommandations pourraient déboucher sur une intervention au terrain qui aurait pour objectif de valider les conclusions de l'évaluation du potentiel archéologique, en plus d'apporter un premier éclairage sur la nature des occupations des sites archéologiques nouvellement repérés.

En concertation avec le promoteur, il incombera à la firme responsable de l'évaluation environnementale de contacter les spécialistes en archéologie pour leur confier un nouveau mandat. D'ailleurs, une fois que l'étude du potentiel archéologique théorique aura été produite, la direction régionale souhaiterait en obtenir un exemplaire afin d'en apprécier les conclusions et les recommandations. De plus, comme notre évaluation du présent projet repose sur des principes de conservation et de connaissance du patrimoine culturel, nous estimons que le promoteur et les mandataires concernés devront formellement considérer les mesures susceptibles d'être proposées par les spécialistes afin de limiter les impacts anticipés sur les ressources archéologiques.

En fait, pour le Ministère, il s'agit ici d'une question primordiale, puisque nous devons donner notre aval à une démarche qui soit à la fois cohérente avec nos objectifs et respectueuse des standards professionnels en vigueur en archéologie. Enfin, nous désirons porter à votre attention le fait que nos recommandations pour ce projet sont en tout point conformes à l'approche adoptée par le ministère des Transports quant au traitement accordé au patrimoine archéologique lors de travaux sur les infrastructures routières.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à communiquer avec Monsieur Bernard Hébert, archéologue et responsable de ce dossier à notre Direction, au numéro 450 671-1231, poste 28.

Vous assurant de notre entière collaboration, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

La directrice régionale,

A handwritten signature in black ink that reads "Annie Goudreault". The script is cursive and fluid.

Annie Goudreault

AG/BH/cj



Québec, le 2 octobre 2009

Madame Marie-Claude Théberge  
Chef du Service des projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage, boîte 83  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent (3211-05-421)**

Madame,

En réponse à votre demande relativement à l'analyse de la recevabilité du document contenant les réponses aux questions et commentaires du « *Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent* » (3211-05-421) et en collaboration avec la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, nous considérons que ce document est recevable.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



*pour* Guy Sanfaçon, Ph.D  
Pharmacologue-Toxicologue  
Coordonnateur en santé environnementale

GS/MS/lb

Québec, le 23 juin 2008

Madame Marie-Claude Théberge  
Chef du Service des projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage, boîte 83  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil  
(3211-05-421)**

Madame,

En réponse à votre demande relativement à l'analyse de la recevabilité de l'étude d'impact concernant le « *Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil* » (3211-05-421), veuillez trouver ci-jointe l'analyse effectuée par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

L'ensemble des informations recueillies à la lecture de l'étude d'impact a permis l'identification de plusieurs points qui nécessitent d'être clarifiés ou mieux développés avant de pouvoir considérer l'étude d'impact recevable. Ces points portent sur le climat sonore, l'analyse comparative des variantes de tracé, la sélection des variantes préférables et enfin l'absence d'information entourant la construction du viaduc traversant la route 116, la voie ferrée et le gazoduc.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

GS/MS/sm



Guy Sanfaçon, Ph.D  
Pharmacologue-Toxicologue  
Coordonnateur en santé environnementale  
Direction de la protection de la santé publique

p. j.

Direction de santé publique

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 20 juin 2008

Monsieur Guy Sanfaçon  
Coordonnateur en santé environnementale  
Direction de la protection de la santé publique  
Direction générale de la santé publique  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
1075, chemin Sainte-Foy, 11<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil (3211-05-421)

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, nous vous transmettons nos commentaires relativement à la recevabilité de l'étude d'impact du projet cité en rubrique. Ces commentaires découlent des constats faits au cours de notre examen du projet dans une perspective de protection de la santé publique.

- Climat sonore (section 4.5.7, tableaux 23 et 24, p. 91) : Pourquoi la période d'échantillonnage, en termes de durée et d'heure à laquelle ont été pris les échantillons, varie-t-elle d'un poste à l'autre?
- Analyse comparative des variantes de tracé (section 5.2.4, tableau 25, p. 111) : Quelle est la nature des activités au sein du bâtiment institutionnel devant être déplacé?
- Sélection des variantes préférables (section 5.2.5, p. 124) : Le promoteur envisage-t-il de compenser la perte de boisé (selon le tracé choisi) par l'ajout d'arbres à proximité du futur boulevard ou ailleurs sur le territoire de l'agglomération de Longueuil? Si non, pourquoi?
- Question générale : L'étude d'impact reste muette sur la construction du viaduc traversant la route 116, la voie ferrée et le gazoduc. Le promoteur a-t-il déjà entamé des démarches auprès du ministère des Transports du Québec, du Canadien National et de l'exploitant du gazoduc pour assurer la fluidité et la sécurité de la circulation routière et ferroviaire pendant la construction du viaduc et en phase d'exploitation? Quelles sont les mesures prévues pour la construction du viaduc?

Sur réception des réponses aux questions formulées, nous nous prononcerons sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



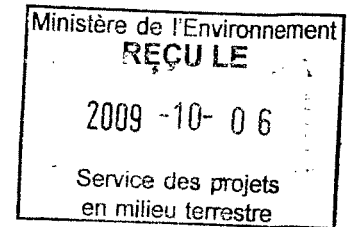
Christine Blanchette, M. Sc. (toxicologie)  
Agente de planification, programmation et recherche  
Santé environnementale

CB/mhl

Direction régionale de la sécurité civile  
de la Montérégie et de l'Estrie

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 31 septembre 2009

Madame Marie-Claude Théberge  
Chef du Service des projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales, MDDEP  
Édifige Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage, boîte 83  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7



**Objet : Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent  
Dossiers n<sup>o</sup> 3211-05-421**

Madame,

La présente donne suite à votre lettre du 17 septembre dernier par laquelle vous sollicitiez notre collaboration afin d'examiner l'acceptabilité environnementale du projet cité en objet.

Après analyse des préoccupations qui relèvent du champ de compétence du ministère de la Sécurité publique, nous considérons que le projet est acceptable.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec M. Charles Gaudet au 450 346-3477 ou par courrier électronique à [charles.gaudet@misp.gouv.qc.ca](mailto:charles.gaudet@misp.gouv.qc.ca).

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

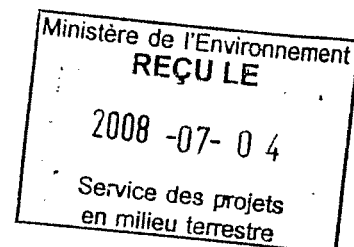
Le directeur régional,

  
Yvan Leroux

DM/cg

c.c. M. Éric Houde, directeur général adjoint, DGSCSI  
M. Roger Gaudreau, chef de service par intérim du soutien aux régions, DGSCSI  
M. Raynald Chassé, coordonnateur du dossier PÉEIE, Service du soutien aux régions, DGSCSI  
M. Charles Gaudet, conseiller en sécurité civile, DRSC 16-05

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 juillet 2008



Madame Marie-Claude Thérberge  
Chef du Service des projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage, boîte 83  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent  
Dossier n° 3211-05-421**

Madame,

La présente donne suite à votre lettre du 28 mai dernier par laquelle vous sollicitiez notre collaboration afin d'apprécier la recevabilité de l'étude d'impact soumise par la Ville de Longueuil. Après analyse, nous considérons que l'étude d'impact est complète et par conséquent, recevable.

Toutefois, nous attirons votre attention sur les commentaires suivants :

- La Ville de Longueuil devra s'assurer que durant la phase de construction, les véhicules d'urgence pourront circuler librement pour se rendre sur les lieux de sinistres;
- Tel que demandé au point 5 de la directive du MDDEP (à la 5<sup>e</sup> puce de la page 19 de la directive), la Ville de Longueuil devra prévoir dans son plan de mesures d'urgence les moyens pour alerter efficacement les personnes menacées par un sinistre (s'il devait survenir l'un des types d'événements indiqués dans le tableau 41 de la page 180 du rapport principal de la Ville de Longueuil).

...2

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec M<sup>me</sup> Lavallée au 450 346-3477 ou par courrier électronique à [julie.lavallee@misp.gouv.qc.ca](mailto:julie.lavallee@misp.gouv.qc.ca)

Veillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

La directrice régionale par intérim,



Diane Migneault

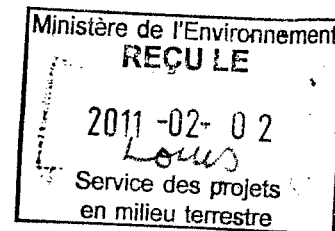
DM/jl

c.c. M. Éric Houde, directeur des opérations, DGSCSI  
M. Robert Lortie, chef de service du soutien aux régions, DGSCSI  
M. Raynald Chassé, coordonnateur du dossier PÉEIE, service du soutien aux régions, DGSCSI  
M<sup>me</sup> Julie Lavallée, conseillère en sécurité civile, DRSC 16-05

Direction métropolitaine de l'aménagement  
et des affaires municipales

PAR TÉLÉCOPIEUR

Montréal, le 1<sup>er</sup> février 2010



Madame Marie-Claude Théberge  
Chef du Service des projets en milieu terrestre  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet :    Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil  
          Avis du ministère des Affaires municipales, des Régions et de  
          l'Occupation du territoire**

---

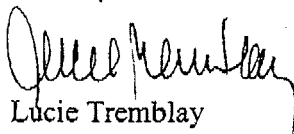
Madame,

À votre demande, la Direction métropolitaine de l'aménagement et des affaires municipales (DMAAM) de notre ministère a procédé à l'analyse du document contenant les réponses à la deuxième série de questions et commentaires que vous avez adressé à l'initiateur du projet cité ci-dessus. Rappelons que le présent avis s'inscrit dans le cadre du second examen de recevabilité de l'étude d'impact.

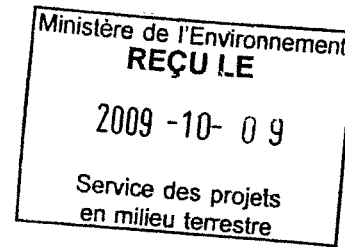
Nous vous informons que la DMAAM n'a pas de commentaires à formuler eu égard aux réponses apportées par la Ville de Longueuil.

En espérant le tout conforme à votre demande, veuillez recevoir, Madame, mes salutations distinguées.

La directrice,

  
Lucie Tremblay

Montréal  
800, rue du Square-Victoria, bur. 2.17  
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1B7  
Téléphone : 514 873-8246  
          450 680-6020 (Laval)  
Télécopieur : 514 864-7082  
www.mamr.gouv.qc.ca



PAR TÉLÉCOPIEUR

Montréal, le 5 octobre 2009

Madame Marie-Claude Théberge  
Chef du Service des projets en milieu terrestre  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet :   Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil  
Avis du ministère des Affaires municipales, des Régions et de  
l'Occupation du territoire**

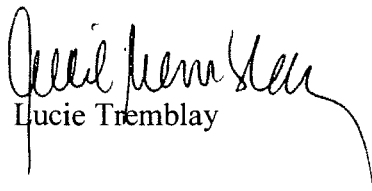
Madame,

À votre demande, la Direction métropolitaine de l'aménagement et des affaires municipales (DMAAM) de notre ministère a procédé à l'analyse du document contenant les réponses aux questions et commentaires que vous avez adressé à l'initiateur du projet cité ci-dessus. Rappelons que le présent avis s'inscrit dans le cadre du second examen de recevabilité de l'étude d'impact.

Nous vous informons que la DMAAM n'a pas de commentaires à formuler eu égard aux réponses apportées par la Ville de Longueuil.

En espérant le tout conforme à votre demande, veuillez recevoir, Madame, mes salutations distinguées.

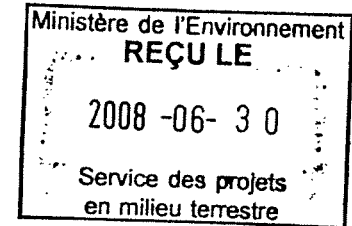
La directrice,

  
Lucie Tremblay



Montréal, le 17 juin 2008

Madame Marie-Claude Théberge  
Chef du Service des projets en milieu terrestre  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec, Québec G1R 5V7



**Objet : Avis du ministère des Affaires municipales et des Régions  
Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil**

---

Madame,

À votre demande, la Direction métropolitaine de l'aménagement et des affaires municipales (DMAAM) de notre ministère a procédé à l'analyse de l'étude d'impact sur l'environnement produite par Les consultants SM inc. concernant le projet cité ci-dessus. Rappelons que le présent avis s'inscrit à l'étape de l'analyse de la recevabilité de l'étude d'impact.

De façon générale, la DMAAM considère que l'ensemble des éléments requis par la directive émise par votre ministre pour la réalisation de l'étude d'impact ont été traités et étudiés de manière satisfaisante. Par ailleurs, la DMAAM souhaite commenter les éléments de l'étude qui se rapportent à l'aménagement du territoire et à la consultation du milieu. On constate d'abord à la lecture de cette étude que Les consultants SM inc. ont examiné les documents de développement et d'aménagement des instances régionales et locales concernées par ce projet soit, le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil ainsi que les plans d'urbanisme de la Ville de Longueuil et de Saint-Bruno-de-Montarville. D'autre part, le consortium indique dans son étude que la Ville de Longueuil a réalisé différentes activités d'information et de consultation visant à informer les organismes, les groupes d'intérêt ainsi que la population de l'arrondissement de Saint-Hubert et de Saint-Bruno-de-Montarville sur la nature du projet et ses impacts sur l'environnement.

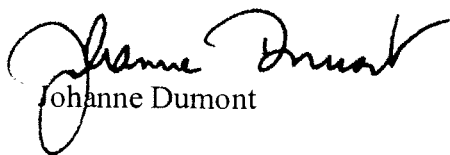
.../2

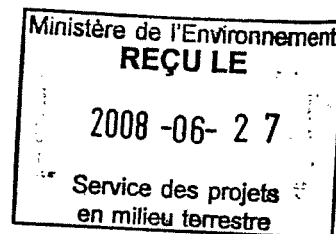
Pour ce qui est de la qualité générale de présentation de l'étude d'impact, l'absence de coquilles dans le texte ainsi que la qualité des figures cartographiques (précision de la trame urbaine en fond de carte, échelles appropriées, clarté des légendes) et des coupes type du futur boulevard dans le rapport principal et les annexes, est à remarquer. Toutefois, les diagrammes montrant les débits de circulation des véhicules en période de pointe sur les figures 4 (page 19), 5 (page 28) et 6 (page 33) sont difficiles à comprendre et la qualité d'impression de la directive émise par votre ministre pour la réalisation de l'étude d'impact, reproduite à l'annexe A, est insatisfaisante. De plus, il y aurait lieu d'ajouter le titre du chapitre concerné (4.5 Milieu humain, par exemple) au haut de chaque page de manière à mieux s'y repérer dans cette étude volumineuse. Soulignons que l'ajout de photographies du secteur à l'étude auraient autant mérité leur place dans cette étude.

Finalement, nous n'avons aucune question précise à formuler à l'initiateur de ce projet.

En espérant le tout conforme à votre demande, veuillez recevoir madame Thérberge mes salutations distinguées.

La directrice par intérim,

  
Johanne Dumont



Le 23 juin 2008

Madame Marie-Claude Théberge  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Direction des évaluations environnementales  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Avis de recevabilité de l'étude d'impact du projet de construction du boulevard  
Moïse-Vincent à Longueuil  
N/Réf. : 5740.0012

---

Madame,

Pour faire suite à l'analyse de l'étude d'impact du projet de construction du boulevard Moïse-Vincent, nous considérons que celle-ci sera recevable dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement sous réserve de certaines modifications mineures décrites ci-dessous.

Tous les éléments requis par la directive du MDDEP pour le projet de construction du boulevard Moïse-Vincent, arrondissement de Saint-Hubert dans le territoire de la ville de Longueuil ont été traités. La problématique est bien décrite et bien justifiée. La description du milieu est acceptable. Cependant, nous constatons que certains éléments ne sont pas abordés de façon satisfaisante notamment en ce qui a trait à la présence d'habitats de rainette faux-grillon dans la zone d'étude. L'étude traite peu des couloirs de dispersion étudiés dans les plans de conservation et de gestion des milieux naturels de la ville de Longueuil et dans les plans de conservation de l'espèce produits pour les villes de Saint-Hubert, Saint-Bruno et du Vieux-Longueuil.


De plus, vous trouverez ci-joint des informations mises à jour dans le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) montrant la présence d'habitats de rainette faux-grillon dans la zone d'étude.

Nous tenons également à souligner qu'une cartographie des milieux humides de la Montérégie a été réalisée en 2007 par le groupe GÉOMONT. Celle-ci serait sans doute un bon complément à l'étude des milieux humides réalisée par la firme Alliance Environnement inc. en 2003.

...verso

Par ailleurs, l'évaluation du degré de résistance des composantes environnementales et des impacts du projet sur les composantes du milieu biologique devra être complétée à la lumière des commentaires précédents. Les boisés et les milieux humides sont des habitats fauniques que l'on peut qualifier de rares en Montérégie. Par conséquent, la perte de 9,7 ha de boisés et de 5,5 ha de milieux humides représente un impact fort sur la faune et la flore. On devrait s'attendre à avoir des stratégies d'évitement de ces milieux rares et, si celles-ci ne sont pas possibles, à avoir des projets de compensation adéquats. De plus, l'analyse des impacts devra comporter des mesures d'atténuation visant l'herpétofaune. Celles-ci devront être envisagées en plus des compensations prévues dans le cadre du plan de conservation et de gestion des milieux naturels de la ville de Longueuil.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
Steve Garceau  
Biologiste M.Sc.

ST/II

**2848 CDPNQ St-Hubert**

Habitat      Nom scientifique - nom commun

**Faune**

estuarien d'eau douce; marais

*Diadophis punctatus* - couleuvre à collier

*Lasionycteris noctivagans* - chauve-souris argentée

*Lasiurus borealis* - chauve-souris rousse

*Lasiurus cinereus* - chauve-souris cendrée

estuarien d'eau douce; marécage

*Diadophis punctatus* - couleuvre à collier

*Glyptemys insculpta* - tortue des bois

*Lasionycteris noctivagans* - chauve-souris argentée

*Lasiurus borealis* - chauve-souris rousse

*Lasiurus cinereus* - chauve-souris cendrée

estuarien d'eau douce; prairie humide

*Diadophis punctatus* - couleuvre à collier

*Glyptemys insculpta* - tortue des bois



**Centre de données  
sur le patrimoine naturel du Québec**

Habitat	Nom scientifique - nom commun
	<i>Rana palustris</i> - grenouille des marais
fluvial; eau libre/grande rivière	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum
	<i>Lasionycterus noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Lasiurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasiurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
fluvial; herbier	<i>Asio flammeus</i> - hibou des marais
fluvial; eau libre/moyenne rivière	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum
	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois
	<i>Lasionycterus noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Lasiurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasiurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
	<i>Rana palustris</i> - grenouille des marais
fluvial; ruisseau	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum



Habitat	Nom scientifique - nom commun
	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois
	<i>Lasionycteris noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Lasiurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasiurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
	<i>Rana palustris</i> - grenouille des marais
lacustre; eau libre	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum
	<i>Lasionycteris noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Lasiurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasiurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
	<i>Rana palustris</i> - grenouille des marais
palustre; bog	<i>Asio flammeus</i> - hibou des marais
palustre; fen boisé	<i>Lasiurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasiurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
	<i>Pseudacris triseriata</i> - rainette faux-grillon de l'Ouest



Habitat	Nom scientifique - nom commun
palustre; fen	<i>Asio flammeus</i> - hibou des marais
	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum
	<i>Lasionycteris noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Lasiurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasiurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
	<i>Rana palustris</i> - grenouille des marais
palustre; marais	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois
	<i>Pseudacris triseriata</i> - rainette faux-grillon de l'Ouest
	<i>Rana palustris</i> - grenouille des marais
palustre; marécage	<i>Asio flammeus</i> - hibou des marais
	<i>Cistothorus platensis</i> - troglodyte à bec court
	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum
	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois
	<i>Pseudacris triseriata</i> - rainette faux-grillon de l'Ouest





Habitat	Nom scientifique - nom commun
palustre; rivage rocheux/graveleux	<i>Asio flammeus</i> - hibou des marais
terrestre; agricole	<i>Asio flammeus</i> - hibou des marais
	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois
	<i>Lanius ludovicianus</i> - pie-grièche migratrice
terrestre; forêt coniférienne	<i>Diadophis punctatus</i> - couleuvre à collier
	<i>Lasionycteris noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Lasiurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasiurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
terrestre; falaises/escarpements/talus	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum
terrestre; forêt feuillue	<i>Dendroica cerulea</i> - paruline azurée
	<i>Diadophis punctatus</i> - couleuvre à collier
	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois



Habitat	Nom scientifique - nom commun
	<i>Lasionycteris noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Lasius borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasius cinereus</i> - chauve-souris cendrée
	<i>Pseudacris triseriata</i> - rainette faux-grillon de l'Ouest
	<i>Rana palustris</i> - grenouille des marais
terrestre; friche	<i>Asio flammeus</i> - hibou des marais
	<i>Cistothorus platensis</i> - troglodyte à bec court
	<i>Diadophis punctatus</i> - couleuvre à collier
	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum
	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois
	<i>Lanius ludovicianus</i> - pie-grièche migratrice
	<i>Lasionycteris noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Pseudacris triseriata</i> - rainette faux-grillon de l'Ouest
	<i>Rana palustris</i> - grenouille des marais
terrestre; lisière forestière	



Habitat	Nom scientifique - nom commun
	<i>Lasiurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasiurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
terrestre; forêt mixte	<i>Diadophis punctatus</i> - couleuvre à collier
	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois
	<i>Lasionycteris noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Lasiurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasiurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
	<i>Pseudacris triseriata</i> - rainette faux-grillon de l'Ouest
	<i>Rana palustris</i> - grenouille des marais
terrestre; prairie	<i>Diadophis punctatus</i> - couleuvre à collier
	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois
terrestre; dune/sable exposé	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois



## 2848 CDPNQ St-Hubert

Nom latin - ( no. d'occurrence) Nom commun Statut de l'espèce au Québec Site d'inventaire Localisation	Rang de priorité G / N / S Qualité (Précision) Indice de biodiversité Cible de conservation	Description Aire(s) protégée(s)	Latitude - Longitude Dernière observation
<b><i>Asio flammeus</i> - (11016)</b> hibou des marais susceptible d'être désignée	G5 / N3N,N4B / S3S4 H (G) B5.04 Non		45 32 57 -73 23 53 1985
Environ à 3 km à l'est de Longueuil, vers Boucherville. Site BDOMQ : HM-157			
Meilleure source : SOS-POP, 1994 -. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification, populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. . Blouin François (1985)			
<b><i>Asio flammeus</i> - (11021)</b> hibou des marais susceptible d'être désignée	G5 / N3N,N4B / S3S4 H (G) B5.04 Non		45 27 33 -73 24 03 1987-05-18
À l'est de Brossard. Site BDOMQ : HM-151.			
Meilleure source : SOS-POP, 1994 -. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification, populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. . Duquette Gaélan (1977); Mignot P. (1987)			
<b><i>Cistothorus platensis</i> - (1707)</b> troglodyte à bec court susceptible d'être désignée	G5 / N5B / S2 H (G) B5.04 Non		45 32 16 -73 18 11 1975-06
Mont Saint-Bruno. Site BDOMQ : TC-27.			
Meilleure source : SOS-POP, 1994 -. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification, populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. . Wery Pierre (1995); Wery Pierre (1997)			

### Faune



Nom latin - ( no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	Aire(s) protégée(s)	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
Site d'inventaire	Cible de conservation		
Localisation			
<b><i>Dendroica cerulea</i> - (1919)</b>	G4 / N3B / S2	La première observation du PA-004 fut en 1984, par la suite un jeune a été vu en 1987 et un adulte en 1998. Par contre, des suivis ont eu lieu en 1991, 1994, 1995, 1996, 1997, 1999, 2001 et 2005 (dernier suivi) sans rien entendre. Habitat : forêt mature dominée par l'érable à sucre et le hêtre à grandes feuilles, présence de quelques chênes rouges et tilleuls d'Amérique.	45 32 46 -73 18 58 1998-06-18
paruline azurée	E (S) B5.04	Mont-Saint-Bruno	
susceptible d'être désignée	Non		
Dans la région de la Montérégie, au Parc du mont St-Bruno. L'occurrence compte deux sites SOS-POP : PA-004 (Parc du mont Saint-Bruno) et ? . Entrer par la rue de la Babarallière et garer au poste. Au nord-est du lac Seigneural entre les deux dernières maisons sur chemin de service le long de la rive nord-est du lac Seigneural.			
Meilleure source : SOS-POP. 1994 -. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification, populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. . Bannon Pierre (1987); Béliveau Jean-Marc (2005); Burelle Gilles (1998); Denault Samuel (1998); Fradette Pierre (1994); Gauthier Yves (1996); Gilles François (1999); Henri Denis (1996); Mathieu Sylvain (2001); Morneau François (1995); Papineau Jean-Guy (1998); Robert Michel (1991); Tomalty Mark (1984); Wery Pierre (1997)			
<b><i>Diadophis punctatus</i> - (15688)</b>	G5 / N5 / S3S4	Un ou des individu(s) auraient été observés en 1987 et en 1988. Un spécimen a été aperçu en mai 1992, un autre en juillet 1996 et un dernier pour cet habitat en mai 2001. Habitat : forêt de feuillus, érablière. On aurait aperçu un autre individu en juillet 1996. Habitat : montagne, colline. Trois individus ont été observés en 1997. Habitat : forêt mature, érablière, sous des roches. Deux individus ont été observés en juin 1998. Habitat : forêt mature, érables, caryers, hêtres. Six individus ont été observés en 2001. Habitat : forêt, érablière à chêne.	45 33 20 -73 19 16 2001-09-08
couleuvre à collier	B (S) B4.07	Mont-Saint-Bruno	
susceptible d'être désignée	Non		
Saint-Bruno-de-Montarville.			
Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée de la Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bider Jean Roger, Roy Lucie, Richardson Mickael (1987); Côté Carole (1988); Desroches Jean-François (1996); Desroches Jean-François, Hébert Jean-François, Hérold Jean-Sébastien (1997); Gervais Adrien (1998); Henri Denis (1992); Lafleur Benoit, Wu Gi-Mick (1997); Mochon Alain (1996); Rodrigue Donald (2001); Taillefer François (2001)			
<b><i>Diadophis punctatus</i> - (15689)</b>	G5 / N5 / S3S4	Un ou des individus ont été rapportés mais date inconnue. Habitat : montagne. Un individu a été observé en juin 1993. Habitat : route, forêt de feuillus, érablière et chênaie jonchée de roches dans une pente. Deux individus ont été aperçus en juillet 1993. Habitat : érablière à chêne rouge. Un individu a aussi été observé en mai 1995, un autre en juin de la même année ainsi qu'un troisième en juillet et un spécimen en septembre 1996. Habitat : forêt de feuillus mature, érablière. Un spécimen a été observé en juillet 1995 et quatre autres en 1996. Habitat : forêt de feuillure, chênaie. Habitat : forêt de feuillus, chênes mûres. Deux individus ont été observés en août 1995. Habitat : forêt colline boisée, rocheux. Un individu a été observé en août 1995. Habitat : forêt mature. Un individu a été observé en octobre 1995. Habitat : forêt de feuillus,	45 32 30 -73 19 57 2003-10-11
couleuvre à collier	B (S) B4.07	Mont-Saint-Bruno	
susceptible d'être désignée	Non		



**Nom latin - ( no. d'occurrence)**

Nom commun

Statut de l'espèce au Québec

Site d'inventaire

Localisation

Rang de priorité G / N / S

Qualité (Précision)

Indice de biodiversité

Cible de conservation

Description

Aire(s) protégée(s)

Latitude - Longitude

Dernière observation

érablière et chênes matures. Un individu a été observé en juin 1996. Habitat : forêt. Un individu a été observé en juin 1997. Habitat : forêt d'érables et d'hêtres. Un individu a été aperçu en août 1997. Habitat : forêt de feuillus mature. Un individu a été aperçu en mars 2000. Habitat : milieu modifié, forêt mature, sous-sol. Un individu a été vu en septembre 2000. Habitat : forêt, érablière. Un individu a été aperçu en septembre 2000. Habitat : forêt, érablière à caryer près d'une aire gazonnée, chemin de gravier. Un individu a été vu en octobre 2000. Habitat : forêt, érablières, centre d'une route asphaltée. Un individu a été observé en octobre 2000. Habitat : milieu modifié, érablière, sous-sol. Quatre individus ont été vus en 2001 et un autre en 2002. Habitat : forêt. Un individu a été vu en août 2001. Habitat : forêt, érablière à caryer avec hêtres, litière mixte et sol rocaillieux. Un individu a été observé en avril 2002. Habitat : forêt avec relief et beaucoup de pierres au sol, érablière. Un individu a été aperçu en août 2002.

Mont-Saint-Bruno

Saint-Bruno-De-Montarville.

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bernier Vincent, Taillefer François (2001); Chabot Jacques (); Chaput Jean (1996); Chaput Jean (2002); Desroches Jean-François (1995); Genest Jean-Philippe (2003); Henri Denis (1995); Henri Denis (1996); Henri Denis (2000); Henri Denis (2002); Henri Denis (2003); Henri Denis, Brault Philippe (2001); Henri Denis, Deshaies Stéphane (1993); Henri Denis, Mochon Alain (1996); Henri Denis, Pellerin Céline, Genest Jean-Philippe (2000); Henri Denis, Rodrigue Donald, Métivier Denis (1995); Henri Denis, Rodrigue Donald, Mochon Alain (1996); Henri Denis, Savoie Serge, Charland Gaétan (1995); Henri Denis, Tanguay Michel, Gervais Adrien, Rodrigue Donald (1995); Lafleur Benoit (1997); Lafleur Benoit, Rodrigue Donald, Mochon Alain (1996); Mochon Alain, Genest Jean-Philippe (2002); Mochon Alain, Pellerin Céline (2000); Morneau Eric, Lépine Claire (2001); Pellerin Céline (2000); Richard Marie-Claude, Genest Jean-Philippe (2002); Rodrigue Donald (1993); Rodrigue Donald, Henri Denis, Genest Jean-Philippe (2002); Rodrigue Donald, Mochon Alain, Henri Denis (2000); Rodrigue Donald, Simard Jean (1997); Taillefer François (2003); Tanguay Michel (2001)

**Falco peregrinus anatum - (15901)**

faucon pèlerin anatum

vulnérable

G4T4 / N3B / S3

E (S)

B5.04

Non

45 33 33 -73 18 43

2005-09-11

Le site a été découvert en 2003. Il a mené quatre jeunes à l'envol en cette même année. Le couple a récidivé en 2004 et un total de 3 jeunes ont pu être aperçus. Même scénario en 2005 (dernier suivi), en date du 2 juillet, trois jeunes étaient au nid. Habitat : paroi dans une carrière, section non-exploitée.

Dans la région de la Montérégie au Parc national du Mont-Saint-Bruno. Le site compte un emplacement de nid au site SOS-POP: FP-074 (Mont Saint-Bruno). La paroi est au fond de la carrière, à la jonction du parc.

Mont-Saint-Bruno

Meilleure source : SOS-POP. 1994 -. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification, populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. . Gervais Adrien (2005); Henri Denis (2004); Henri Denis (2005); Taillefer François (2005); Wery Pierre (2003); Wery Pierre (2005)



Centre de données  
sur le patrimoine naturel du Québec

Nom latin - ( no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	Aire(s) protégée(s)	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
Site d'inventaire	Cible de conservation		
Localisation			
<b><i>Glyptemys insculpta</i> - (14659)</b>	G4 / N3 / S2	Au moins un individu a été observé au site, par contre on ne connaît pas la date de l'observation. Selon un représentant de la région, la tortue aurait été relâchée sur le bord de la route. Habitat : montagne. L'habitat est inapproprié pour l'espèce (petit ruisseau en bordure de route).	45 32 23 -73 19 15 1993-PRE
tortue des bois	B (S)		
vulnérable	B3.11		
	Non		
Saint-Bruno, Parc du Mont Saint-Bruno.		Mont-Saint-Bruno	
Meilleure source : AARQ, 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Rodrigue Donald ( )	G4 / N4B / S1	1973 : 1 nid, 1 adulte ; 1974 : 1 couple (depuis 1973, l'espèce n'y a été vue qu'à quelques reprises). HABITAT : Milieu agricole autrefois avec des haies d'aubépines aujourd'hui rasées et les champs sont cultivés en maïs. Présence d'un entrepôt.	45 31 09 -73 18 34 1974
<b><i>Lanius ludovicianus</i> - (1789)</b>	H (S)		
pie-grièche migratrice	B5.04		
menacée	Non		
Saint-Bruno-de-Montarville, près de la route 116 et du terrain de golf. Site BDOMQ : PM-24 ; Saint-Basile.			
Meilleure source : SOS-POP, 1994 -. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification, populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. . Morneau François (1973); Morneau François (1974); Morneau François (1975)	G5 / N5 / S3	Il y a eu 4 enregistrements en 1996 (1996-08-13 au 1996-08-21 : 1 enregistrement; 1996-08-22 au 1996-09-06 : 2 enregistrements; 1996-09-18 au 1996-09-24 : 1 enregistrement). L'année suivante, en 1997, il y a eu 25 enregistrements (1997-07-22 : 2 enregistrements; 1997-07-29 : 1 enregistrement; 1997-07-31 : 8 enregistrements; 1997-08-05 : 2 enregistrements; 1997-08-07 : 2 enregistrements; 1997-08-25 : 2 enregistrements; 1997-09-05 : 8 enregistrements). Habitat (pilier du remonte pente) : couloir ouvert (piste de ski alpin) bordée de lièges feuillus, à mi-hauteur du mont Saint-Bruno, exposition est. Le parc du Mont Saint-Bruno se distingue surtout par son couvert forestier typiquement feuillu, de même que par la proximité d'un secteur fortement urbanisé.	45 33 10 -73 19 43 1997
<b><i>Lasionycteris noctivagans</i> - (15831)</b>	B (S)		
chauve-souris argentée	B4.07		
susceptible d'être désignée	Non		
Parc du Mont Saint-Bruno, 1996 : un des piliers du remonte pente. 1997: Les détections de l'espèce se situent principalement sud du lac Seigneural, dans le secteur des lacs artificiels, ainsi que le long des rues éclairées situées en bordure sud-est du parc.		Mont-Saint-Bruno	
Meilleure source : Envirotel inc. 1998. Inventaire acoustique des chauves-souris du Parc du Mont-Saint-Bruno-été 1997. Rapport final. Envirotel inc. 30 p.			



Nom latin - ( no. d'occurrence ) Nom commun Statut de l'espèce au Québec Site d'inventaire Localisation	Rang de priorité G / N / S Qualité (Précision) Indice de biodiversité Cible de conservation	Description Aire(s) protégée(s)	Latitude - Longitude Dernière observation
<b><i>Lasiurus borealis</i> - (15286)</b> chauve-souris rousse susceptible d'être désignée	G5 / N5 / S3 B (S) B4.07 Non	1996 : au moins un individu enregistré (du 1996-08-13 au 1996-08-21 : 6 enregistrements acoustiques ; du 1996-08-22 au 1996-09-06 : 10 enregistrements ; du 1996-09-18 au 1996-09-24 : 1 enregistrement) 1997-07-22 : 1 enregistrement; 1997-08-04 : 1 enregistrement ; 1997-08-05 : 1 enregistrement; 1997-09-05 : 1 enregistrement. Habitat (pilier du remonte pente) : couloir ouvert (piste de ski alpin) bordée de lisières feuillus, à mi-hauteur du mont Saint-Bruno, exposition est. Le parc du Mont Saint-Bruno se distingue surtout par son couvert forestier typiquement feuillu, de même que par la proximité d'un secteur fortement urbanisé.	45 32 51 -73 19 15 1997-09-05
Saint-Bruno-de-Montarville. Parc du Mont Saint-Bruno. Meilleure source : Envirotel inc. 1998. Inventaire acoustique des chauves-souris du Parc du Mont-Saint-Bruno-été 1997. Rapport final. Envirotel inc. 30 p..		Mont-Saint-Bruno	
<b><i>Lasiurus cinereus</i> - (17306)</b> chauve-souris cendrée susceptible d'être désignée	G5 / N5 / S3 B (S) B4.07 Non	Lors de la période du 22 août au 9 septembre 1996, 1 enregistrement a été effectué et deux autres enregistrements ont été rapportés pour la période du 18 au 24 septembre de cette même année. En juillet 1997, 23 enregistrements sont signalés et 15 autres en août. Habitat : couloir ouvert (piste de ski alpin) bordée de feuillus à mi-hauteur du Mont St-Bruno, exposition est. Le parc se distingue surtout par son couvert forestier typiquement feuillu, de même que la proximité d'un secteur fortement urbanisé. En 1997, les individus ont surtout été détectés au sud du lac Seigneurial, de même qu'à proximité des rues éclairées situées en bordure sud-est du parc.	45 33 11 -73 19 44 1997-08-07
Parc du Mont St-Bruno, sur un des piliers du remonte-pente de la station de ski alpin (1996) et dans le parc (1997). Meilleure source : Envirotel inc. 1998. Inventaire acoustique des chauves-souris du Parc du Mont-Saint-Bruno-été 1997. Rapport final. Envirotel inc. 30 p..		Mont-Saint-Bruno	
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (349)</b> rainette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	G5 / N5 / S2 E (M) B5.04 Non	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu forestier (160m alt.) L'habitat préférentiel de l'espèce: des milieux ouverts et herbeux ainsi que la faible précision +/- 1,5km, laisse croire que les observations associées sont probablement rattachées aux populations situées plus à l'est, au pied du Mont Saint-Bruno.	45 33 04 -73 18 48 1996-04-29
Montérégie, Sainte-Julie: Occurrence située dans les limites du Parc du Mont St-Bruno, dans le secteur du lac à la tortue. Meilleure source :			





Nom latin - ( no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	Aire(s) protégée(s)	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
Site d'inventaire	Cible de conservation		
Localisation			
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16283)</b> rainette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	G5 / N5 / S2 E (S) B5.04 Non	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été entendue et vue, la cote de chant y a variée de 1 à 2. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (30m alt.) irrigué par un cours d'eau intermittent. Le territoire est occupé par de nombreux bâtiments. Présence d'une route locale dans les limites de l'occurrence.	45 30 29 -73 26 47 2003-04-28
Montérégie, Longueuil: Occurrence située à environ 1,6km à l'ouest de l'intersection entre le Chemin de Chambly et la route 116/112. Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bouthillier Lyne (2002); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2001)			
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16286)</b> rainette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	G5 / N5 / S2 E (S) B5.04 Non	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été observée. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu forestier situé un plateau (42m alt.) au pied d'un Mont Saint-Bruno, irrigué par des cours d'eau intermittents. Présence de chemin de terre dans les limites de l'occurrence.	45 33 01 -73 17 51 2004
Montérégie, Sainte-Julie: Champs de tir du Mont-Saint-Bruno. À l'ouest du rang des Vingl. Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. .			
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16287)</b> rainette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	G5 / N5 / S2 E (S) B5.04 Non	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été observée. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu forestier situé un plateau (42m alt.) au pied d'un Mont saint-Bruno, irrigué par des cours d'eau intermittents.	45 33 27 -73 17 47 2004
Montérégie, Sainte-Julie: Champs de tir du Mont-Saint-Bruno. À l'ouest du rang des Vingl. Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. .			
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16288)</b> rainette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	G5 / N5 / S2 E (S) B5.04 Non	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été observée. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu forestier situé un plateau (43m alt.) au pied d'un Mont saint-Bruno, irrigué par un cours d'eau. Présence d'un chemin non pavé dans les limites de l'occurrence.	45 33 51 -73 17 26 2004



<b>Nom latin - ( no. d'occurrence)</b>	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	Aire(s) protégée(s)	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
Site d'inventaire	Cible de conservation		
Localisation			
<p>Montréal, Sainte-Julie; Champs de tir du Mont-Saint-Bruno. À l'ouest du rang des Vingt, secteur du ruisseau Bernard.</p> <p>Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. .</p>			
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16291)</b>	G5 / N5 / S2	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montréal en janvier 2007.	45 30 39 -73 20 13
rainette faux-grillon de l'Ouest	E (S)	L'espèce y a été entendue, la cote de chant était égale à 1. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (24m alt.) irrigué par un cours d'eau et de nombreux cours d'eau intermittents. Présence d'une zone humide.	2000-04-17
vulnérable	B5.04	Le territoire est occupé par de nombreux bâtiments. Présence d'une route locale dans les limites de l'occurrence.	
	Non		
<p>Montréal, Carignan; Occurrence située au sud de la route 116, dans le polygone formée par la rencontre de la Montée Sabourin et du Grand Boulevard.</p> <p>Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. .</p>			
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16292)</b>	G5 / N5 / S2	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montréal en janvier 2007.	45 30 24 -73 19 19
rainette faux-grillon de l'Ouest	E (S)	(REF carte 1 :20000): milieu péri-urbain situé sur un plateau (26m alt.) irrigué par un cours d'eau. Présence d'une zone humide.	2004
vulnérable	B5.04		
	Non		
<p>Montréal, Carignan; Occurrence située dans le secteur du ruisseau Massé, au sud de la route 116, à environ 1,1km à l'est de l'intersection entre la Montée Sabourin et le Grand Boulevard.</p> <p>Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. .</p>			
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16293)</b>	G5 / N5 / S2	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montréal en janvier 2007.	45 29 45 -73 19 40
rainette faux-grillon de l'Ouest	E (S)	(REF carte 1 :20000): milieu péri-urbain situé sur un plateau (31m alt.) irrigué par des cours d'eau intermittents. Présence d'une zone humide et de petites mares. Présence de chemins non pavés dans les limites de l'occurrence.	2004
vulnérable	B5.04		
	Non		
<p>Montréal, Carignan; Secteur de la décharge du "Haut des Quaranté". Occurrence située entre la rue Principale et le chemin Bella Vista, à environ 1,5km au sud-est de l'intersection entre la Montée Sabourin et le Grand Boulevard.</p>			



<b>Nom latin - ( no. d'occurrence)</b>	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	Aire(s) protégée(s)	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
Site d'inventaire	Cible de conservation		
Localisation			
Meilleure source : AARQ, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.			45 28 55 -73 23 33
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16294)</b>	G5 / N5 / S2	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat rainette faux-grillon de l'Ouest	2004
vulnérable	E (S) B5.04	(REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (24m alt.). Présence de routes locales dans les limites de l'occurrence.	
	Non		
Montérégie, Longueuil: Occurrence située à environ 700m au nord-ouest de l'intersection Boul. Cousineau et Autoroute 30.			
Meilleure source : AARQ, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.			45 28 00 -73 24 26
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16295)</b>	G5 / N5 / S2	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat rainette faux-grillon de l'Ouest	2004
vulnérable	E (S) B5.04	(REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (23m alt.) irrigué par un cours d'eau intermittent. Présence d'une zone humide. Présence de routes locales dans les limites de l'occurrence.	
	Non		
Montérégie, Longueuil : Occurrence située à environ 1,3km au nord de l'intersection autoroute 30 et Grande-Allée.			
Meilleure source : AARQ, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.			45 29 20 -73 24 35
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16296)</b>	G5 / N5 / S2	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007.	1997-04-21
vulnérable	E (S) B5.04	L'espèce y a été entendue, la cote de chant était égale à 1. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (23m alt.) irrigué par un cours d'eau intermittent. Présence d'un lac artificiel. Présence d'une route locale dans les limites de l'occurrence.	
	Non		
Montérégie, Saint-Hubert: Portion nord du Parc de la Cité. Occurrence à l'est du Boul. Gaétan-Boucher.			
Meilleure source : AARQ, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . MacIntyre Mabel, Markovic Paul (1997)			



Norm latin - ( no. d'occurrence) Nom commun Statut de l'espèce au Québec Site d'inventaire Localisation	Rang de priorité G / N / S Qualité (Précision) Indice de biodiversité Cible de conservation	Description Aire(s) protégée(s)	Latitude - Longitude Dernière observation
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16353)</b> rainette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	G5 / N5 / S2 E (S) B5.04 Non	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat: milieu péri-urbain.	45 26 52 -73 24 17 2003-04-28
Montérégie, Longueuil: Occurrence située sur le Boul. Grande-Allée (côté sud du boulevard), à environ 1 km à l'est de l'autoroute 30. Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2001)			
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16360)</b> rainette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	G5 / N5 / S2 E (S) B5.04 Non	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été entendue et vue, la cote de chant y a variée de 1 à 3. Plusieurs sites ont fait l'objet d'un suivi étroit depuis de nombreuses années. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu agro-forestier situé sur un plateau (36m alt.) irrigué par un cours d'eau intermittent. Présence d'une ancienne carrière. Le territoire est occupé par de nombreux bâtiments. Présence de routes locales et de chemins non pavés dans les limites de l'occurrence. Présence d'une emprise électrique.	45 35 29 -73 24 08 2004
Montérégie, Longueuil: Grande occurrence regroupant de nombreux sites de reproduction. Délimitée par: (nord-est) l'autoroute 30, (sud-ouest) l'autoroute 20, (sud) Chemin de Touraine et (nord) Chemin d'Anjou. Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bider Jean Roger, Giguère Michel (1996); Bouthillier Lyne (2001); Bouthillier Lyne (2002); Bouthillier Lyne, Cormier Gislaine (2002); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2000); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2001); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain, Roy Olivier (2001); Bouthillier Lyne, Léveillé Martin (1999); Léveillé Martin, Bouthillier Lyne (2001); Léveillé Martin, Léveillé Gabriel (2000)			
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (16465)</b> rainette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	G5 / N5 / S2 E (S) B5.04 Non	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été entendue et vue, la cote de chant était égale à 1. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (34m alt.) irrigué par de nombreux cours d'eau intermittents. Présence d'un lac artificiel. Présence d'une route locale dans les limites de l'occurrence.	45 28 35 -73 24 42 2003-05-06
Montérégie, Longueuil: Occurrence située dans le Parc de la Cité, au nord et au sud du Boul. Maccourt et à l'est du Boul. Gaélan Boucher. Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bouthillier Lyne (2002); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2000); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2001); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2003)			



**Nom latin - ( no. d'occurrence )**  
 Nom commun  
 Statut de l'espèce au Québec  
 Site d'inventaire  
 Localisation

**Pseudacris triseriata - (17098)**  
 rainette faux-grillon de l'Ouest  
 vulnérable  
 G5 / N5 / S2  
 E (S)  
 B5.04  
 Non

Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été entendue et vue, la cote de chant y a variée de 1 à 3. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (31m alt.) irrigué par de nombreux cours d'eau intermittents. Présence d'une zone humide et d'une mare. Le territoire est occupé par de nombreux bâtiments. Présence de routes locales dans les limites de l'occurrence.

Montérégie, Longueuil; Bois du Tremblay. Grande occurrence s'étendant à l'Est du Chemin-du-Tremblay depuis le Chemin de Chambly au sud jusqu'à environ la rue Montarville.  
 Meilleure source : AARQ, 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. - Anonyme (1999); Bouthillier Lyne (1999); Bouthillier Lyne (2002); Bouthillier Lyne (2003); Bouthillier Lyne, Cormier Gislaïne (2002); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2000); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2001); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2003); Bouthillier Lyne, Gauthier Marc (2003); Daigle Claude (1993); Markovic Paul (1995)

**Pseudacris triseriata - (17110)**  
 rainette faux-grillon de l'Ouest  
 vulnérable  
 G5 / N5 / S2  
 H (S)  
 B5.04  
 Non

Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Il n'y a pas de détails concernant l'observation. Habitat: milieu urbain.

Montérégie, Longueuil; Occurrence située à environ 900m au nord de la route 116, secteur de l'Avenue Bromont Ouest, juste au sud du "Lac du Village".  
 Meilleure source : AARQ, 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Musée canadien de la nature (1959)

**Pseudacris triseriata - (17136)**  
 rainette faux-grillon de l'Ouest  
 vulnérable  
 G5 / N5 / S2  
 E (S)  
 B5.04  
 Non

Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été entendue et vue, la cote de chant y a variée de 1 à 3. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (26m alt.) irrigué par de nombreux cours d'eau intermittents. Présence d'une mare. Le territoire est occupé par de nombreux bâtiments. Présence de routes locales dans les limites de l'occurrence. Présence d'une emprise électrique.

Montérégie, Longueuil; Grande occurrence située à l'ouest du Chemin du Tremblay, essentiellement au sud du Boul. Jean-Paul Vincent.  
 Meilleure source : AARQ, 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Anonyme (1993); Bouthillier Lyne (1999); Bouthillier Lyne (2001); Bouthillier Lyne (2002); Bouthillier Lyne (2003); Bouthillier Lyne, Chagnon Yves (1998); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2000); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2001); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2003); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain, Roy Olivier (2001); Bouthillier Lyne, Léveillé Martin (1999); Desrosiers Alain (1993); Henri Denis (1992); Léveillé Martin, Bouthillier Lyne (1998); Léveillé Martin, Bouthillier Lyne (1999)

Nom latin - ( no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	Aire(s) protégée(s)	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
Site d'inventaire	Cible de conservation		
Localisation			
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (17139)</b> rainette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	G5 / N5 / S2 X (S) -	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'occurrence est aujourd'hui considérée comme disparue (extirpated). La modification de l'habitat, associée à l'étalement urbain est une cause probable. Habitat: milieu urbain	45 34 24 -73 24 30 2001-04-23
Occurrence située à l'intersection entre le Boul. de Montarville et la rue de Touraine, juste au nord de l'autoroute 20.			
Meilleure source : AARQ, 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bouthillier Lyne (2003); Bouthillier Lyne, Léveillé Martin (1999); Léveillé Martin (2001)			
<b><i>Pseudacris triseriata</i> - (17140)</b> rainette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	G5 / N5 / S2 X (S) -	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'occurrence est aujourd'hui considérée comme disparue (extirpated). La modification de l'habitat, associée à l'étalement urbain est responsable de la disparition du site. Habitat: milieu urbain.	45 28 40 -73 24 29 2003-04-28
Montérégie, Longueuil: Occurrence située de part et autre du Boul. Maricourt, à environ 1,4km à l'ouest de l'intersection avec l'autoroute 30.			
Meilleure source : AARQ, 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bouthillier Lyne (2002); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2000); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2001)			
<b><i>Rana palustris</i> - (567)</b> grenouille des marais susceptible d'être désignée	G5 / N5 / S3S4 E (G) B5.04 Non	1991-05-10 : 1 individu. HABITAT : grand marais, présence de quenouilles.	45 31 24 -73 28 32 1991-05-10
Longueuil, base de plein-air et grand marais.			
Meilleure source :			



Nombre total d'occurrences pour cette requête : 32

Nombre total d'espèces pour cette requête : 12

• Pour l'information sensible, communiquer avec le Centre de données

#### Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; [aire de répartition totale] N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes:

B : population animale reproductrice (breeding); H : non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice (migrant); N : population animale non reproductrice (non-breeding); NA : existant, sans occurrence répertoriée / exotique / hybride / présence accidentelle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur (reported false) / synonyme de la nomenclature; NR : rang non attribué (not ranked); P : présence potentielle; Q : statut taxinomique douteux; T : caractérise un taxon infra-spécifique ou une population isolée; U : rang impossible à déterminer (unrankable); X : taxon apparemment éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude (ex : S?)

Qualité des occurrences : A : excellent; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvé; H : historique; X : extirpé; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé

Valeur relative pour la conservation, calculée à partir du nombre d'occurrences de l'élément au Québec; des rangs de priorité globaux (G) et subnationaux (S); de l'endémisme juridictionnel et de la qualité des occurrences

Cible de conservation : L'étiquette "cible de conservation" identifie les occurrences d'espèces également protégées pour lesquelles des actions prioritaires sont définies au plan de conservation.



## CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
B2	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

### Intérêt pour la conservation

Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

### Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.

### Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique (espèces, communautés naturelles) selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. Le nombre d'éléments représentés intervient en second. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.





---

## **SITE D'INTÉRÊT FAUNIQUE: Le boisé de Saint-Hubert et Saint-Bruno**

### **LOCALISATION**

- Situé à l'ouest de la rivière Richelieu
- Municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville

### **COMPOSITION ET TENURE**

- Peuplement forestier mixte
- Propriété privée
- Superficie totale approximative de 130 hectares établie lors des inventaires fauniques de 1991-1992 et dont environ 70 se situent sur le territoire de la municipalité de Saint-Bruno, M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

### **ÉLÉMENTS FAUNIQUES D'IMPORTANCE**

#### Mammifères

- Aire de concentration du cerf de Virginie qui utilise les habitats de la forêt pour ses activités vitales

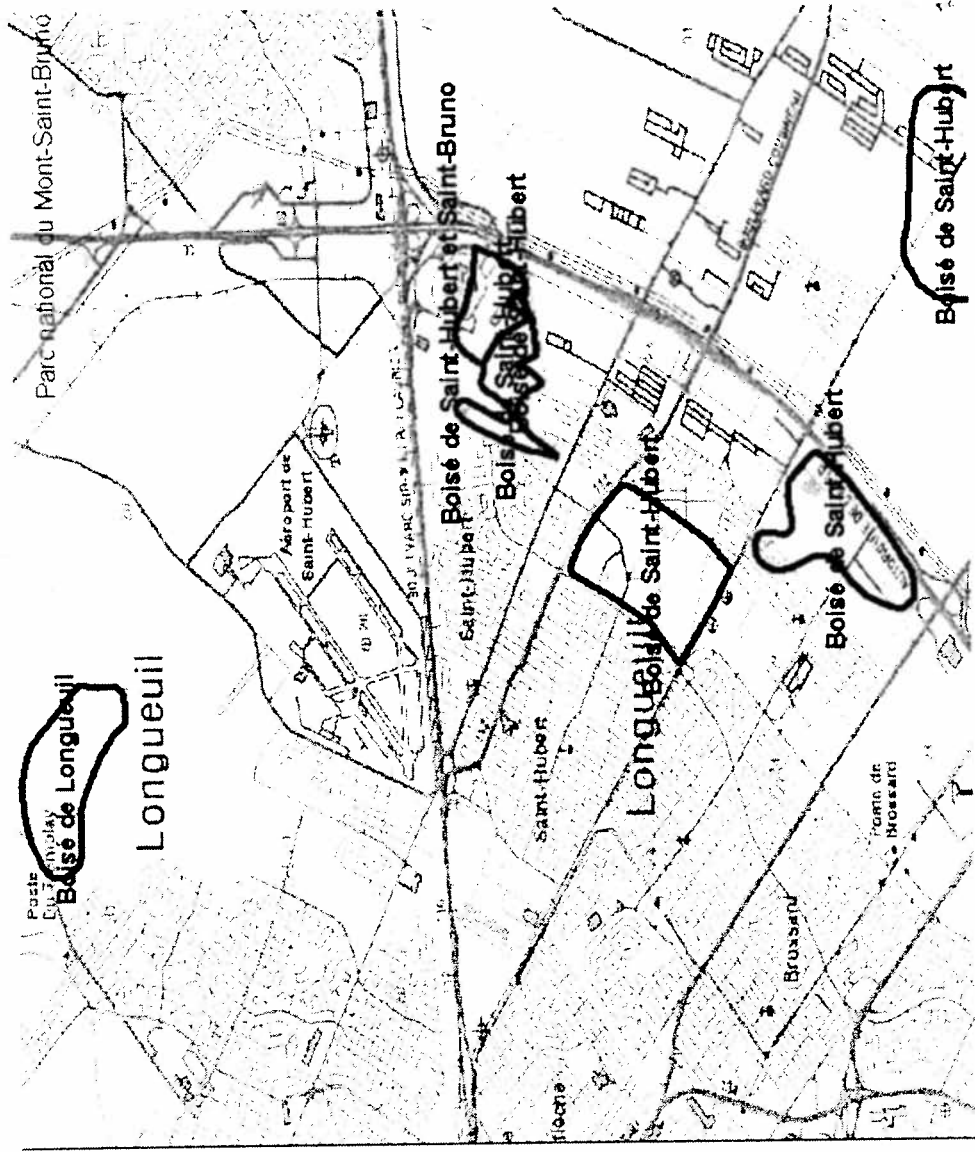
### **PARTICULARITÉS**

- La fragilité du cerf de Virginie face à des conditions hivernales difficiles justifie des mesures de protection de ce site
- Les espaces boisés en milieux urbains possèdent une grande valeur sur les plans récréatif, écologique et esthétique et constituent un élément important de la qualité de vie des citoyens et citoyennes
- La forêt joue un rôle important dans la préservation de la qualité de l'air en produisant l'oxygène nécessaire à la vie
- Le milieu forestier influence de façon déterminante la température, l'humidité et la vitesse du vent
- Grâce à son couvert de feuillage et à son réseau de racines, la forêt permet la régularisation du régime des eaux et la protection du sol contre l'érosion
- La forêt contribue donc à minimiser la présence de sédiments dans les cours d'eau et fournit abri et nourriture à la faune
- Ce boisé est susceptible d'abriter une faune riche et diversifiée d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de mammifères

### **SOURCE**

BOULET M., J. LECLERC, M. LÉVEILLÉ, L. BOUTHILLIER ET E. MATHIEU, 1992. Cartographie des données d'inventaire des aires de confinement du cerf de Virginie au sud de Montréal durant l'hiver de 1991-1992. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, 1 carte

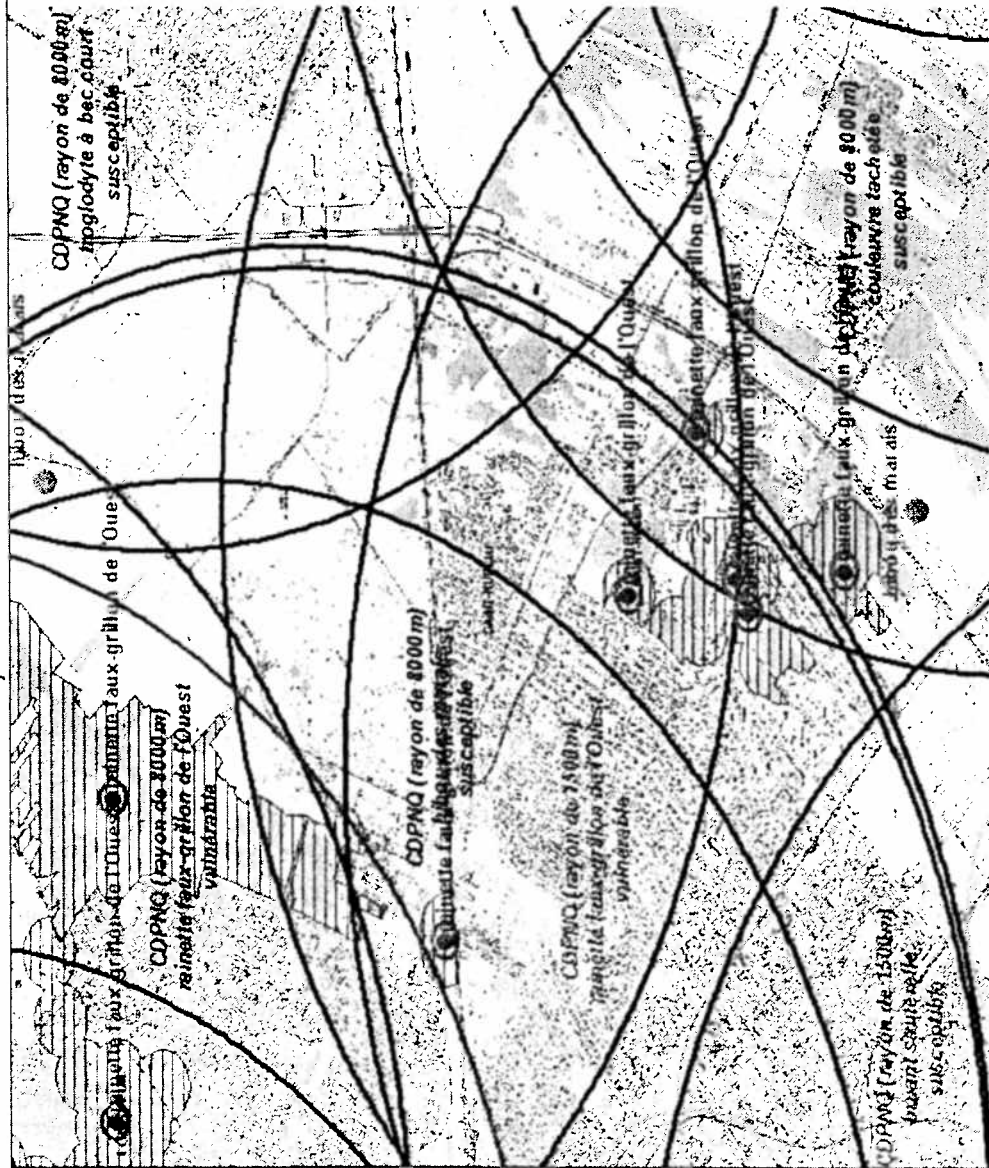
- CDPNQ Mention d'espèce faunique rare: Point
- Précision du point
  - Seconde : 150m de rayon
  - Minute : 1,5km de rayon
  - Globale >8km de rayon
  - Universelle : > 8km de rayon
- CDPNQ Mention d'espèce faunique rare: Rayon
- Rayon de précision
  - Seconde : 150m
  - Minute : 1,5 km
  - Globale : < 8 km
  - Universelle : > 8km
- CDPNQ Mention d'espèce faunique rare: Zone
- Zone
  - Globale >8km rayon
  - Seconde 150m rayon
- Zone de reproduction du poisson
- Endroit de reproduction du poisson
- Pêche expérimentale (Feuille de pêche)
- Habitat du rat musqué
  - 11-xxx-xxxx
  - Protégé
  - Non-Protégé
  - x
- Site d'intérêt faunique
- Habitat : Aire concentration oiseaux aquatiques
  - 02-xxx-xxxx
  - Protégé



Carte produite par Virginie Boivin le 2008/06/09. Données du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec

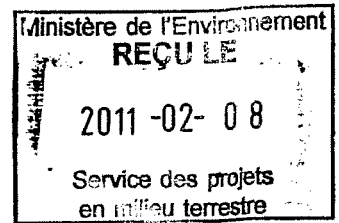
DOSSIER 2848

Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil.



- CDPNO Mention d'espèce faunique rare: Point
- Precision du point
  - Seconde : 150m de rayon
  - Minute : 1,5km de rayon
  - Globale >8km de rayon
- Universelle : > 8km de rayon
- CDPNO Mention d'espèce faunique rare: Rayo
- Rayon de precision
  - Seconde : 150m
  - Minute : 1,5 km
  - Globale : < 8 km
  - Universelle : > 8km
- CDPNO Mention d'espèce faunique rare: Zone
- Zone
  - Globale >8km rayon
  - Seconde 150m rayon
- Zone de reproduction du poisson
- Endroit de reproduction du poisson
- Pêche expérimentale (Feuille de pêche)
- Habitat du rat musqué
- 11-xx-xxxx
  - Protégé
  - Non-Protégé
  - x
- Site d'intérêt faunique
- Habitat : Aire concentration oiseaux aquatiques
- 02-xx-xxxx
  - Protégé

Carte produite par Virginie Boivin le 2008/06/09. Données du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec



Montréal, le 3 février 2011

Madame Marie-Claude Théberge  
Chef du Service des projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

V/Réf. : 3211-05-421

N/Réf. : BT20110110-13

**Objet : Projet de reconstruction du boulevard Moïse-Vincent sur le territoire de  
l'agglomération de Longueuil**

Madame,

La présente vise à répondre à la demande d'analyse de recevabilité concernant les réponses aux questions et commentaires de la part du promoteur, dans le cadre de l'étude d'impact citée en objet, avant son dépôt officiel auprès de votre ministère. De même que l'ensemble de l'étude d'impact, le document examiné est :

- Réponses à la deuxième série de questions et commentaires du 29 octobre 2009 du MDDEP pour le projet de construction du boulevard Moïse-Vincent par la Ville de Longueuil – Dossier 3211-05-421.

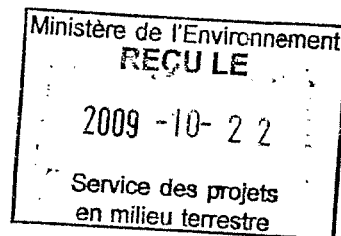
Notre direction juge que l'étude d'impact est recevable, étant donné l'engagement du promoteur (Ville de Longueuil) à compenser pour les pertes de superficies boisées et de milieux humides inventoriés (*Plan de conservation et de mise en valeur des milieux naturels de la ville de Longueuil, 2005*). Nous souhaitons offrir notre entière collaboration (expertise) à votre Ministère et au promoteur dans l'établissement d'ententes de compensation pour la perte de boisés et milieux humides dans le cadre de ce projet.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "André B. Lemay".

André B. Lemay

ABL/KLS/bd



Montréal, le 16 octobre 2009

Madame Marie-Claude Théberge  
Chef du Service des projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet de reconstruction du boulevard Moïse-Vincent sur le territoire de  
l'agglomération de Longueuil

Madame,

La présente vise à répondre à votre demande d'analyse de recevabilité de l'étude d'impact citée en objet avant son dépôt officiel auprès de votre ministère. L'étude d'impact est recevable à l'égard des éléments fauniques et d'habitats si une réponse est apportée à la question concernant les compensations pour les milieux humides et les boisés perdus que nous posons en lien avec notre avis précédent.

Lors de notre première analyse de recevabilité, nous avons soulevé trois questions principales, à savoir quels étaient le degré de résistance des composantes environnementales et des impacts du projet sur les composantes biologiques (les habitats de la rainette faux-grillon de l'Ouest et sa présence potentielle dans la zone d'étude, réponse : aucune mention récente de rainette dans la zone d'étude), les mesures d'atténuation prévues concernant l'herpétofaune (réponse : il n'y en a pas) et les projets de compensation pour la perte de boisés et de milieux humides mis en place dans le cadre de ce projet (réponse : compensation par les projets du plan de conservation et de mise en valeur des milieux naturels de la ville de Longueuil). Nous avons comparé nos résultats concernant la rainette avec ceux fournis dans les réponses aux questions et, en effet, il n'y a pas de résultats positifs d'écoute de chants de rainettes faux-grillon de l'Ouest dans l'aire d'étude après 2004.

Concernant les projets de compensation pour la perte de boisés et de milieux humides dans la zone d'étude, le promoteur peut-il préciser les pertes de ces boisés et milieux humides, et les compensations associées à ces pertes? Il nous apparaît important que les mesures de compensation proposées pour les milieux naturels perdus (marécages arborés et arborescents, marais et boisés dont certains d'intérêt écologique) correspondent à la création du même type d'habitat (ex. plantation d'arbres dans une zone qui les a perdus pour créer un boisé) ou à la protection à long terme d'un milieu naturel (ex. milieu humide) en le grevant d'une servitude de conservation à perpétuité.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

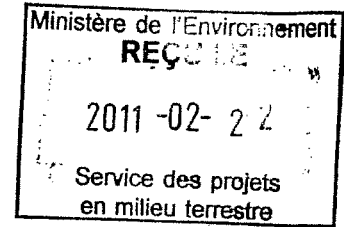


André B. Lemay

ABL/KLS/bd



Le 9 février 2011



Madame Marie-Claude Théberge  
Chef du Service des projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

N/Réf. : 30330 / Suivi environnemental - Sites archéologiques  
(GCO 20110107-90-2)

**Objet : Projet de reconstruction du boulevard Moïse-Vincent  
(3211-05-421)**

Monsieur,

Nous avons pris connaissance des deux études complémentaires sur l'archéologie et la présence de terre noire déposée par le promoteur.

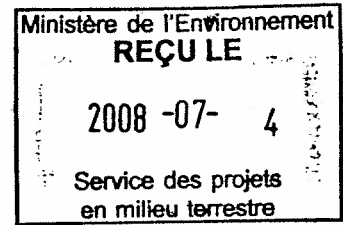
À la lecture de ces documents, dans le cadre des activités du ministère des Transports, nous les considérons satisfaisantes.

Je vous prie d'accepter, Madame, mes salutations les meilleures.

La directrice,

Sylvie Laroche, a.-g.

SL/GB/mg



## NOTE

**DESTINATAIRE :** Madame Marie-Claude Théberge, chef de service  
Service des projets en milieu terrestre

**DATE :** Le 3 juillet 2008

**OBJET :** **Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent**

V/Réf. : 3211-05-421

N/Réf. : SQA 520

Suite à votre demande, vous trouverez ci-joint le rapport d'expertise de l'ingénieur Jean Pierre Lefebvre concernant le projet mentionné en rubrique.

Prenez note que j'appuie la conclusion de M. Lefebvre.

Nous avons attribué un numéro de dossier « SQA », je vous prierais d'y référer dans toute correspondance relative à ce dossier afin de faciliter notre gestion.

Le chef de service,

Michel Goulet

MG/sv

p. j.







## EXPERTISE TECHNIQUE

DESTINATAIRE : M. Michel Goulet, chef de service  
Service de la qualité de l'atmosphère

EXPÉDITEUR : Jean Pierre Lefebvre, ing.

DATE : Le 25 juin 2008

OBJET : Avis de recevabilité sur le projet de construction du  
boulevard Moïse-Vincent à Longueuil

V/ Réf. : 3211-05-421

N/ Réf. : SQA 520

---

## COMMANDE REÇUE

Le 28 mai 2008, Mme Marie-Claude Théberge, chef du Service des projets en milieu terrestre à la Direction des évaluations environnementales, nous transmettait une demande dans le but de vérifier la recevabilité de l'étude de répercussion sur l'environnement du projet identifié en objet. Notre service doit donc confirmer si l'information requise à la prise de décision sur l'acceptabilité du projet a bien été mise à notre disposition pour le volet bruit communautaire. Le rapport principal de l'étude déposée par «Les consultants SM inc.» est daté du 7 décembre 2007 et comporte un rapport d'une firme d'experts en acoustique «Décibel consultants inc.» (annexe H).

Le projet de boulevard Moïse-Vincent (BM-V) avait fait l'objet d'une directive ministérielle en juin 2005. En vertu de ladite directive, les questions pour lesquelles l'initiateur doit porter attention dans son évaluation environnementale sont :

- l'état du climat sonore d'origine dans la zone sous étude;
- les changements attendus du climat sonores à la suite de la mise en service du nouveau boulevard;
- les nuisances qui seront causées par le bruit pendant la durée des travaux;
- l'intégration d'écrans sonores; et le cas échéant,
- le suivi environnemental pour apprécier l'efficacité des mesures d'atténuation.

...2

## NATURE DU PROJET

Le projet consiste en l'aménagement d'un boulevard à six voies de circulation séparées par un terre-plein, soit deux dans chaque direction pour les véhicules particuliers et une voie pour le transport en commun (figure 19). Le tracé du BM-V aura une longueur de 8,2 km dans le territoire de l'arrondissement Saint-Hubert (chapitre 5.3). Une piste multifonctionnelle pour piétons et cyclistes est également prévue.

Cinq grands axes routiers traversent le tracé retenu ainsi que deux voies ferrées. L'autoroute 30 constitue la frontière à l'est de la zone d'étude, soit à quelques centaines de mètres du tracé du BM-V. Un vaste secteur résidentiel borne le côté ouest de la zone.

## ÉLÉMENTS AU DOSSIER

Deux secteurs précis du parcours ont fait l'objet de plusieurs scénarios et variantes lors de l'étude de répercussion. Bien que trois sections du BM-V soit déjà construites, seules deux d'entre elles seront intégrées à l'axe définitif (article 5.2.2).

Le rapport principal indique que l'évaluation des impacts s'est effectuée sur un territoire assez vaste afin d'inclure les milieux humains déjà établis (chapitre 4.1). L'utilisation du sol de l'ensemble de la zone d'étude est décrite (carte : inventaire du milieu humain). Les auteurs du rapport final spécifient que «la préoccupation du développement durable constitue une priorité pour la ville de Longueuil» (chapitre 2.2). Ainsi, différents *outils de planifications adaptés* ont été employés pour la conception du présent projet.

- **Procédure de collecte des données**

L'instrumentation utilisée, la calibration de l'appareillage et les descripteurs du bruit employé pendant la prise des mesures sonores respectent les règles de l'art (annexe H, chapitre 8.1). La vérification de la concordance entre les relevés et les simulations sonores effectuées l'ont été à l'aide d'un modèle informatique reconnu par le MTQ, ce qui fait en sorte que les résultats présentés soient considérés fiables (annexe H, chapitre 8.2). Les conditions météo fournies (annexe H, annexe a) permettent enfin de s'assurer que les relevés ont été effectués en respectant les prescriptions prévues.

- **Climat sonore actuel**

Neuf points de mesure ont fait l'objet de relevés sonores à l'automne 2005 (figure 13 et tableau 23). Un comptage des véhicules routiers a eu lieu pendant la durée des relevés. La principale source de bruit dans la majorité de la zone sous étude provenait de la circulation routière (chapitre 4.5.7). Le tracé retenu est essentiellement plat et comporte plusieurs terrains vacants. Les zones habitées qui ont fait l'objet de ce suivi sont

éloignées du tracé retenu puisqu'elles sont situées même en dehors de la zone d'étude. Le climat sonore actuel est illustré sur plan à l'aide de courbes isophones (annexe H, chapitre 8.3).

Le bilan de l'ampleur des perturbations actuelles, et attendues, est présenté selon la méthode appliquée par le MTQ (tableau 38). Transport Québec a élaboré sa propre classification des perturbations occasionnées par le bruit, soit un niveau de gêne qualifié d'acceptable – faible – moyen – fort.

- **Climat sonore à l'ouverture**

Des projections ont été effectuées pour l'ensemble du tracé retenu pour l'année 2007, soit l'année où devait avoir lieu la mise en service (annexe H, chapitre 9). Cette projection est aussi illustrée sur plan (idem, figures 7 à 11).

- **Climat sonore 10 ans après l'ouverture**

Les mêmes modélisations informatiques ont été effectuées pour l'année 2017 avec les données de circulation prévue. Les résultats sont illustrés sur plans (figures 12 à 16).

- **Identification des mesures d'atténuation (volet construction)**

Cette question est abordée en mettant en parallèle les seuils préconisés par le ministère des Transports pour les chantiers routiers ainsi que les critères du MDDEP sur aussi les chantiers de construction (chapitre 6.4.1.4). Le tableau intitulé *Mesures d'atténuation courantes/ particulières* identifie 12 mesures d'atténuation prévues pendant la période de construction. Le consultant en acoustique propose aussi sa propre liste de mesures à cette fin (annexe H, chapitre 14).

- **Identification des mesures d'atténuation (volet exploitation)**

À partir des critères appliqués par le MTQ selon sa *Politique sur le bruit routier*, l'initiateur fournit une liste de cinq mesures d'atténuation particulières qu'il compte réaliser (chapitre 6.4.2.3). Les nouvelles résidences qui seront réalisées dans la zone d'étude seront régies par des normes de constructions spécifiques de manière à diminuer l'impact de bruit attribuable au BM-V. Ici aussi, la firme conseil en acoustique identifie les mesures correctives spécifiques qu'elle préconise (annexe H, chapitre 11).

Nous constatons que l'atténuation du bruit fait partie des préoccupations soulevées par le public lors des consultations du futur boulevard (chapitre 7.2).

- **Suivi environnemental**

Les travaux de construction feront l'objet d'un suivi sonore (chapitre 9.1.3, #2). Pendant les travaux de construction, l'initiateur entend se référer aux prescriptions du *Cahier de charges et devis généraux du MTQ*.

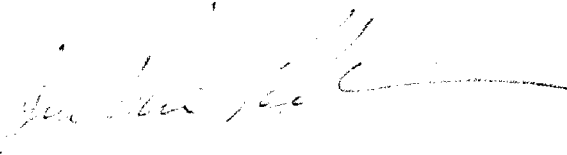
Il en va de même au regard du suivi du bruit à la suite de la mise en service du BM-V. L'initiateur s'engage à réaliser un programme de suivi aux neuf points où ont eu lieu les relevés sonores. Celui-ci sera fait l'année suivant sa mise en service afin de confirmer le respect des critères de bruit du MTQ (chapitre 9.2.1.1).

- **Préoccupation du développement durable**

En plus de l'utilisation des outils de planification adaptés en matière de transport en commun, qui fait en sorte que l'initiateur a inclus à cet axe de circulation une voie réservée pour le transport en commun ainsi qu'une piste cyclable, l'aménagement du BM-V devrait améliorer la desserte du secteur et contribuer au désengorgement du réseau routier (chapitre 3.6.1). Des actions appropriées ont été prévues pour la conservation d'un climat sonore acceptable pour les zones sensibles riveraines.

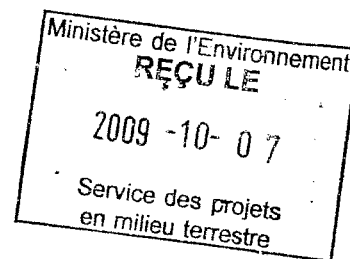
## CONCLUSION

Nous concluons que le volet sonore de l'étude de répercussion sur l'environnement de ce projet est recevable en ce qui concerne l'information réclamée à l'initiateur dans la directive ministérielle. Il nous semble souhaitable que l'initiateur confirme qu'il a bien l'intention de suivre également l'ensemble des recommandations de la firme acoustique. Cette confirmation permet d'obtenir une concordance en terme d'engagement avec le rapport principal. Enfin, des critères différents existent entre le MTQ et le MDDEP pour les chantiers de construction. Il y a lieu de nous préciser lesquels seront effectivement retenus pour l'adjudicataire.



Jean Pierre Lefebvre, ing.  
Service de la qualité de l'atmosphère

JPL/



**NOTE**

**DESTINATAIRE :** Madame Marie-Claude Théberge, chef de service  
Direction des évaluations environnementales

**DATE :** Le 1<sup>er</sup> octobre 2009

**OBJET :** Avis sur la pertinence des réponses reçues

**Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à  
Longueuil  
V/Réf. : 3211-05-421  
N/Réf. : DPQA 520**

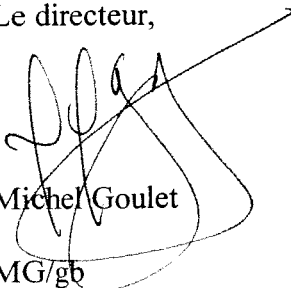
---

Suite à votre demande, vous trouverez ci-joint l'avis technique préparé par M. Pierre Vincent, ingénieur, concernant le projet mentionné en rubrique.

Prenez note que j'appuie la conclusion de M. Vincent.

Afin de faciliter notre gestion, nous avons attribué un numéro de dossier « DPQA », auquel je vous prierais de référer dans toute correspondance ultérieure, relative à ce dossier.

Le directeur,



Michel Goulet

MG/gb

p. j.



## EXPERTISE TECHNIQUE

DESTINATAIRE : M. Michel Goulet,  
Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère

EXPÉDITEUR : Pierre Vincent, ing.

DATE : Le 1<sup>er</sup> octobre 2009

OBJET : **Avis sur la pertinence des réponses reçues**  
**Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à**  
**Longueuil**  
V/Réf. : 3211-05-421  
N/Réf. : DPQA-520

---

## COMMANDE REÇUE

Le présent rapport est notre réponse à la requête du 17 septembre 2009 dernier de M<sup>me</sup> Marie-Claude Théberge, chef du Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales. Celle-ci nous demande de vérifier, pour le volet climat sonore, si les réponses aux demandes de renseignements adressées à l'initiateur, à la suite de l'analyse du projet par notre organisation, ont été traitées de façon satisfaisante et valable dans le document intitulé « *RÉPONSES AUX QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU MDDEP - PROJET DE CONSTRUCTION DU BOULEVARD MOÏSE-VINCENT À LONGUEUIL* ».

## HISTORIQUE RÉCENT DU DOSSIER

Le 25 juin 2008, l'ingénieur Jean-Pierre Lefebvre, de notre direction, émettait un rapport d'expertise technique en rapport avec la recevabilité du projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil.

...2

Bien qu'il concluait de façon générale que le volet sonore de l'étude de répercussion sur l'environnement de ce projet est recevable en ce qui concerne l'information réclamée à l'initiateur dans la directive ministérielle, il souhaitait obtenir des précisions concernant les deux points suivants :

- Est-ce que l'initiateur a l'intention de suivre l'ensemble des recommandations de la firme acoustique ?
- Étant donnée que les critères diffèrent entre le MTQ et le MDDEP pour les chantiers de construction, lesquels seront effectivement retenus pour l'adjudicataire ?

De plus, le promoteur a aussi répondu à une question additionnelle concernant la période d'échantillonnage.

#### **ANALYSE DES RÉPONSES**

- **Expliquer pourquoi la période d'échantillonnage, en terme de durée et d'heure, varie d'un point à l'autre ? (QC-1)**

Le promoteur a bien expliqué la méthodologie utilisée pour identifier les types de bruit, et calibrer le modèle théorique de simulation. Nous considérons que les simulations du climat sonore actuel et projeté fournissent un portrait acceptable de la situation de l'ensemble de la zone d'étude.

- **Indiquer de quelle façon les objectifs du MDDEP seront pris en compte lors des travaux ? (QC-2)**

Dans sa réponse, le promoteur a fait la démonstration qu'il connaît les objectifs, les limites et les lignes directrices préconisés par le ministère de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs concernant les niveaux sonores.

Il reconnaît que les objectifs du MDDEP doivent être atteints dans les situations où il est techniquement raisonnable de les atteindre, ce qui est conforme à la Politique sectorielle du MDDEP concernant les niveaux sonores d'un chantier de construction.

- **Confirmer que l'ensemble des recommandations et/ou mesure d'atténuation du climat sonore proposées par la firme acoustique (Décibels consultants inc.) dans son rapport seront appliquées par le promoteur ? (QC-03)**

Le promoteur (la ville de Longueuil) a répondu qu'il appliquera l'ensemble des mesures proposées pour atténuer le climat sonore.

## **CONCLUSION**

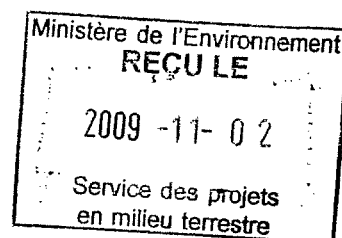
Le promoteur a répondu de façon satisfaisante aux questions soulevées par la DPQA.



Pierre Vincent, ing.  
Direction des politiques  
de la qualité de l'atmosphère

PV/





## Note

DESTINATAIRE : M<sup>me</sup> Marie-Claude Thériège, chef de service  
Service des projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales

DATE : Le 29 octobre 2009

OBJET : **Deuxième avis relatif à la recevabilité du projet de  
« Construction du boulevard Moïse-Vincent à  
Longueuil »  
Volet - Espèces floristiques menacées ou vulnérables**

N<sup>os</sup> DOSSIERS : SCW 495540; V/R : 3211-05-421; N/R : 5145-04-18 [389]

La présente fait suite à votre deuxième demande d'avis du 17 septembre 2009 sur l'addenda de l'étude d'impact du projet susmentionné et déposé le 10 septembre 2009. Cet addenda contient les réponses aux demandes de renseignements du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) qui lui ont été adressées. Nos commentaires porteront sur les espèces floristiques menacées et vulnérables (EFMVS) et sur la renaturalisation des sites à la fin des travaux.

Nous considérons comme satisfaisant le traitement des questions QC-14 à QC-17 et QC-18 à QC-19 associées respectivement au volet EFMVS et à la renaturalisation (pp. 9 à 11). La méthode d'inventaire des EFMVS décrite dans le rapport fourni en annexe et les efforts consentis par le consultant sont satisfaisants. L'addenda confirme de plus que le tracé retenu pour la construction du boulevard évite les endroits où la claytonie de Virginie (*Claytonia virginica*), une plante à floraison printanière de rang de priorité pour la conservation S1, a été répertoriée en 2006.

Quant à l'ensemencement des surfaces dénudées (ou volet « Renaturalisation »), la liste fournie à l'annexe 4 et le programme de suivi envisagé à la page 11 (R-19) nous conviennent. Lors de la réalisation des travaux, des précautions devraient néanmoins être prises afin d'éviter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et un suivi devrait être prévu afin de réagir au besoin.

...2

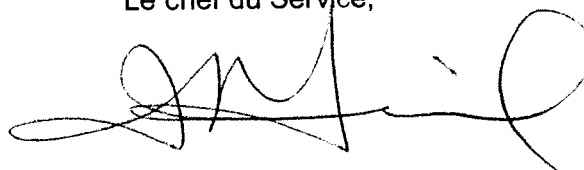
### Service des écosystèmes et de la biodiversité

Édifice Marie-Guyart, 4<sup>e</sup> étage, boîte 21  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : 418 521-3907  
Télécopieur : 418 646-6169  
jean-pierre.lanlel@mddep.gouv.qc.ca  
Internet : [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)

Cela dit, nous jugeons l'étude recevable eu égard à la composante EFMVS et au volet « Renaturalisation ».

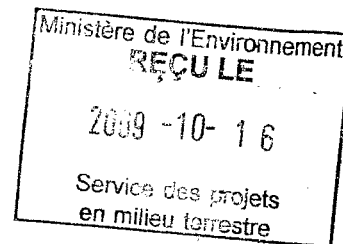
Pour toute information complémentaire, je vous invite à communiquer avec M<sup>me</sup> Line Couillard au poste 4766.

Le chef du Service,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Laniel', written in a cursive style.

Jean-Pierre Laniel

JPL/OO/se



## Note

DESTINATAIRE : M<sup>me</sup> Marie-Claude Théberge, chef de service  
Service des projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales

DATE : Le 15 octobre 2009

OBJET : **Deuxième avis de recevabilité concernant « Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil » Volet - milieux humides**

N<sup>os</sup> DOSSIERS : SCW : 495540; V/R : 3211-05-421; N/R : 5145-04-18-[389]

---

La présente fait suite à votre demande d'avis du 17 septembre 2009 sur la recevabilité de l'étude d'impact du projet susmentionné.

Nous jugeons l'étude recevable en regard des milieux humides suite aux derniers documents fournis par le promoteur en réponse aux questions supplémentaires demandés sur ce sujet.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à communiquer avec M<sup>me</sup> Isabelle Falardeau au numéro suivant : 418 521-3907 poste 4448.

Le chef du Service,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Laniel".

Jean-Pierre Laniel

JPL/se

### Service des écosystèmes et de la biodiversité

Édifice Marie-Guyart, 4<sup>e</sup> étage, boîte 21  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : 418 521-3907  
Télécopieur : 418 646-6169  
jean-pierre.laniel@mddep.gouv.qc.ca  
Internet : [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)



## Note

DESTINATAIRE : M<sup>me</sup> Marie-Claude Théberge, chef de service  
Service des projets en milieu terrestre  
Direction des analyses environnementales

DATE : Le 7 juillet 2008

OBJET : **Avis de recevabilité - Projet de construction du boulevard  
Moïse-Vincent à Longueuil – Volet : milieux humides**

N<sup>os</sup> DOSSIERS : SCW 495540; V/R : 3211-05-421; N/R : 5145-04-18

La présente fait suite à votre demande d'avis datée du 28 mai 2008 sur la recevabilité de l'étude d'impact du projet cité en objet. Les questions ou commentaires de la présente note portent exclusivement sur le volet « milieux humides ».

La réalisation d'un Plan de conservation et de gestion des milieux humides de la Ville de Longueuil facilite grandement l'analyse de la recevabilité et, éventuellement, des impacts du projet sur l'environnement. Afin d'apprécier la représentativité de la méthodologie utilisée pour déterminer l'indice de qualité des milieux humides présenté à annexe D du rapport principal, en regard de la réalité sur le terrain, nous soumettons les questions et commentaires suivants :

- Sur quelle délimitation de milieux humides le consultant a-t-il effectué le calcul de la superficie des milieux humides? Est-ce sur chaque entité individuelle des types de milieux humides ou sur les complexes renfermant différents types de milieux humides (marais, marécages, etc.)? Cette dernière méthode est recommandée, puisqu'elle considère les processus d'échanges entre les différents types de milieux. De plus, lors du calcul de la superficie, afin de prendre en compte les échanges hydriques et biologiques possibles dans la zone autour du milieu humide, on comptabilise couramment les complexes situés à moins de 30 m les uns des autres pour en faire une entité fonctionnelle.

...2

### Service des écosystèmes et de la biodiversité

Édifice Marie-Guyart, 4<sup>e</sup> étage, boîte 21  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : 418 521-3907  
Télécopieur : 418 646-6169  
jean-pierre.laniel@mddep.gouv.qc.ca  
Internet : [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)



- Quelle est la méthode utilisée pour la détermination des limites des classes de la superficie et de l'indice de qualité? La méthodologie des bris naturels est une méthode performante qui permet de repérer les classes contenant les individus les plus homogènes et les plus distincts les uns des autres.
- La méthodologie utilisée par rapport à la présence d'eau est incomplète, elle favorise l'avifaune sans égard pour les autres espèces animales et végétales. Une méthode couramment utilisée pour mesurer la biodiversité est l'indice de diversité de Shannon, telle que présenté dans le document de référence cité dans l'étude d'impact, soit la référence MDDEP, 2005b.

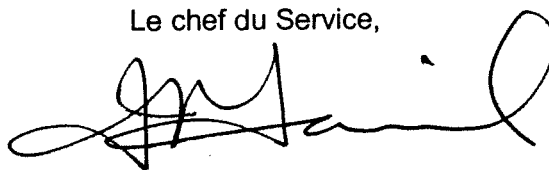
En vue de préciser des mesures de minimisation qui s'imposeraient et d'établir des compensations afin de tenir compte de l'objectif d'aucune perte nette d'habitats en milieu biophysique, il serait important que le promoteur précise, pour chacune des unités de milieux humides du secteur d'étude, le détail des indices de qualité présenté au tableau D1 en annexe D du rapport principal (superficie, présence d'eau, intégrité du milieu adjacent, etc.) en plus d'identifier de quel type de milieu humide il s'agit, sa superficie et sa composition floristique.

En complément d'information, il serait souhaitable que le promoteur :

- Décrive les mesures de compensation proposées;
- Trace le trajet retenu sur la carte d'inventaire des milieux physique et biologique;
- Fournisse les définitions des types de milieux humides (tourbière, marais, marécage) ainsi que la méthode d'identification et de délimitation.

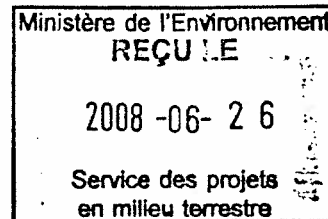
Pour toute information complémentaire, je vous invite à communiquer avec Mme Isabelle Falardeau au numéro suivant (418) 521-3907 poste 4448.

Le chef du Service,



JPL/IF/se

Jean-Pierre Laniel



## Note

DESTINATAIRE : M<sup>me</sup> Marie-Claude Thériège, chef de service  
Service des projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales

DATE : Le 23 juin 2008

OBJET : **Avis relatif à la recevabilité du projet de « Construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil »**  
**Volet : Espèces floristiques menacées ou vulnérables**

N<sup>os</sup> DOSSIERS : SCW 495540; V/R : 3211-05-421; N/R : 5145-04-18 [346]

La présente fait suite à votre demande d'avis du 28 mai 2008 sur la recevabilité de l'étude d'impact du projet susmentionné. Nos commentaires porteront uniquement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EFMVS).

Sur la base de l'information consignée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), l'étude indique la présence de la claytonie de Virginie (*Claytonia virginica*), une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable déjà recensée dans la zone d'étude à proximité du boulevard Maricourt. À notre avis, il y a lieu d'y ajouter deux autres espèces susceptibles d'être désignées ci-après : (1) au sud boulevard Maricourt (boisé Maricourt), le caryer ovale (*Carya ovata* var. *ovata*), de rang de priorité pour la conservation S3 et (2) au nord, dans un étang des Promenades-Saint-Bruno, la wolffie boréale (*Wolffia borealis*) de rang S2. La probabilité de présence d'EFMVS est néanmoins jugée relativement faible dans la zone visée en raison d'intenses activités anthropiques (urbanisation, infrastructures routières et ferroviaires, etc.).

Les inventaires réalisés en 2006 (25 avril et 1<sup>er</sup> mai; 28 juin et 7 août) et en 2003 confirment la présence de la claytonie de Virginie, plante à floraison printanière, dont l'une de deux populations totalisant un millier d'individus a été observée au lieu signalé par le CDPNQ. De même, un spécimen de chêne bicolore (*Quercus bicolor*), une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable de floraison estivale fut relevé lors des inventaires (pp. 56 et 68 : Carte *Inventaire des milieux physique et biologique* et CDPNQ : Inventaire de 2003, par Sabourin).

Service des écosystèmes et de la biodiversité  
Édifice Marie-Guyart, 4<sup>e</sup> étage, boîte 21  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : 418 521-3907  
Télécopieur : 418 646-6169  
jean-pierre.laniel@mddep.gouv.qc.ca  
Internet : [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)

...2

L'analyse des impacts potentiels sur les EFMVS tient au choix de l'option 2 de la variante B (ou précisément *variante B-B'*) retenue et associée au « scénario de protection des milieux naturels ». Les aspects inhérents à l'élaboration de ce scénario visent la protection des habitats potentiels d'espèces visées. La variante B-B' arrive ainsi bonne première, peu importe la pondération octroyée aux critères environnementaux en cause : protection des arbres et des EFMVS, respect de l'intégrité des boisés d'intérêt et protection des milieux humides. De fait, le promoteur préconise un évitement volontaire des milieux fragiles en vue d'assurer la survie des populations résiduelles d'EFMVS des sites des travaux projetés (pp. 104 à 125, 151 à 152, carte *Inventaire des milieux physique et biologique* et carte *Implantation et des impacts potentiels*). Par ailleurs, en guise de mesures d'atténuation, l'étude propose celles énoncées sous la rubrique « Protection de la végétation ». Nous les jugeons incomplètes (p. 191). Dans le même ordre d'idées, un ensemencement de graminées des surfaces dénudées à la fin des travaux est envisagé, en vue de contrer l'érosion éventuelle des sols (pp. 152 et 195).

De ce qui précède, nous demandons la prise en compte, par le promoteur, des points ci-après :

- *Inventaires des EFMVS* : En complément d'information, nous fournir confidentiellement tous les rapports contenant les renseignements suivants : détail sur les inventaires réalisés incluant, outre la localisation (notamment cartographique) des populations d'espèces relevées, l'aire couverte, la méthodologie utilisée, les relevés de terrain, les dates précises et l'identification de la (ou des) personne(s) ayant réalisé l'inventaire.
- *Impacts potentiels sur quelques rares EFMVS* : Nous confirmer, de façon explicite, toute absence d'impacts dans les secteurs touchés par les travaux (p. 170). Enfin, à ce chapitre d'impacts, à l'avenir, un paragraphe entier devra être consacré aux EFMVS, à l'instar des autres composantes physiques et biologiques tels les milieux boisés, les milieux humides, etc. (pp. 136 à 169 et 191). Cela nous faciliterait la tâche pour cerner rapidement toute la problématique liée aux espèces visées.
- *Mesures d'atténuation/compensation* : Si jamais les espèces visées devaient être découvertes dans l'emprise du boulevard et impactées, et que le principe d'évitement est hors de portée, le promoteur devra envisager, outre le programme de transplantation (à ne pas privilégier d'emblée; il s'agit d'une mesure de dernier recours), des mesures d'atténuation/compensation conformes au Guide<sup>1</sup> du Ministère en la matière.

<sup>1</sup> COUILLARD, Line, 2007. *Les espèces floristiques menacées ou vulnérables : guide pour l'analyse et l'autorisation de projets en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement*, Québec, gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, numéros ISBN, 26P.

- Ensemencement des surfaces dénudées : Nous transmettre une liste exhaustive des espèces végétales indigènes qui pourraient être utilisées dans le cadre d'un programme de renaturation des surfaces dénudées à la fin des travaux. Prévoir un suivi environnemental d'une durée minimale de cinq ans auquel le Ministère doit être associé.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à communiquer avec M<sup>me</sup> Line Couillard au poste 4766.

Le chef du Service,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Laniel', written in a cursive style.

Jean-Pierre Laniel

JPL/OO/se





DESTINATAIRE : Marie-Claude Théberge, chef de service  
DEE – Service des projets en milieu terrestre

EXPÉDITEUR : Nicole Trépanier, ing.  
Secteurs hydrique et naturel

DATE : Le 20 janvier 2011

OBJET : Boulevard Moïse-Vincent  
V/Réf. : 3211-05-421

---

La présente fait suite à votre demande d'avis du 6 janvier 2011 concernant la construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil.

Nous avons analysé, selon notre champ de compétence, le document de réponses de la Ville de Longueuil à la 2<sup>e</sup> série de questions et commentaires, ainsi que le rapport d'étude complémentaire produit par les Consultants S.M. inc.

À la lumière de ces deux documents, nous sommes d'avis que les réponses sont satisfaisantes. Cependant, nous prenons pour acquis que les trois petits milieux humides répertoriés dans le secteur 1 et dont la superficie totale est de 8593 m<sup>2</sup>, seront compensés et pris en compte lors des futurs développements le long du boulevard Moïse-Vincent. La Direction régionale négociera le tout avec la Ville de Longueuil lorsque l'inventaire complet du secteur sera fait.

Je vous prie d'accepter mes salutations les meilleures.

Nicole Trépanier, ing.

NT/nt





DESTINATAIRE : Danielle Dallaire  
Direction des évaluations environnementales

EXPÉDITEUR : Nicole Trépanier, ing.  
Secteurs hydrique et naturel

DATE : Le 30 juin 2008

OBJET : Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent  
N/Réf. : 3211-05-421

---

La présente fait suite à votre demande d'avis du 28 mai 2008 concernant la recevabilité de l'étude d'impact pour la construction du boulevard Moïse-Vincent à Longueuil. Vous trouverez ci-dessous nos commentaires et questions sur cette étude.

- L'inventaire botanique souligne la présence d'espèces floristiques à statut particulier dans la zone d'étude. Cependant, la question semble avoir été traitée plutôt rapidement compte tenu de l'importance de la superficie du projet. On retrouve des milieux (zones boisées plus matures) susceptibles d'abriter de telles espèces. Comment cet aspect a-t-il été abordé et quelle est la nature des efforts d'inventaires consentis en ce sens ? Quel est le degré de représentativité des deux inventaires réalisés ?
- On doit d'abord souligner que les milieux humides apparaissant sur la carte de l'inventaire des milieux physique et biologique est relativement conforme à la perception que nous avons du dossier. Cependant, il y a des omissions surtout dans la portion ouest du secteur 1 (entre Grande-Allée et Maricourt). On a notamment manqué une vaste prairie humide (marécage arbustif) avec mousse, spirée et saule arbustif. Un inventaire complémentaire devrait être fait afin de préciser ces omissions.
- À la page 42 de l'étude, on parle de terre noire organique et à la page 55 on prétend qu'il n'y a aucune tourbière dans la zone d'étude. Ce constat va à l'encontre des informations pédologiques dont nous disposons, et cela notamment, dans le secteur situé à l'arrière des Promenades Saint-Bruno. Il se peut que du sol organique ait été prélevé à cet endroit par le passé, nous pensons toutefois qu'il est fort probable que des vestiges de tourbière soient encore bien présents. Est-ce que des sondages à la tarière ont été faits afin de vérifier cet aspect ?

Direction régionale  
201, place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Téléphone : (450) 928-7607  
Télécopieur : (450) 928-7625  
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Sherbrooke  
770, rue Goretti  
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4  
Téléphone : (819) 820-3882  
Télécopieur : (819) 820-3958

Bureau régional de Bromont  
101, rue du Ciel, bureau 1.08  
Bromont (Québec) J2L 2X4  
Téléphone : (450) 534-5424  
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield  
900, rue Léger  
Saint-Timothée (Québec) J6S 5A3  
Téléphone : (450) 370-3085  
Télécopieur : (450) 370-3088



- Avec les différentes variantes de tracés, a-t-on pensé à des stratégies de conservation des milieux naturels d'intérêt (boisés et milieux humides) présents de part et d'autres des scénarios du futur boulevard ?

Je vous prie d'accepter, madame, mes salutations les meilleures.



Nicole Trépanier, ing.

NT/nt



Québec, le 10 juin 2008



Madame Marie-Claude Thériège  
Chef du Service des projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère du Développement durable, de  
l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage, boîte 83  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent**  
V/dossier : 3211-05-421  
N/dossier : 094978

Madame,

Je donne suite à votre lettre du 28 mai dernier nous demandant des commentaires ou des questions à formuler à l'initiateur du projet sur la recevabilité de l'étude d'impact du projet mentionné en rubrique.

Après avoir pris connaissance de l'étude d'impact, nous sommes d'avis que les éléments relevant de notre compétence et prévus à la directive ont été traités de façon satisfaisante et valable.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire du ministère,

Serge Fournier

